

LES COTEAUX DE MONTCLAR

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 13.07.2021

TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DES COTEAUX DE MONTCLAR

CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

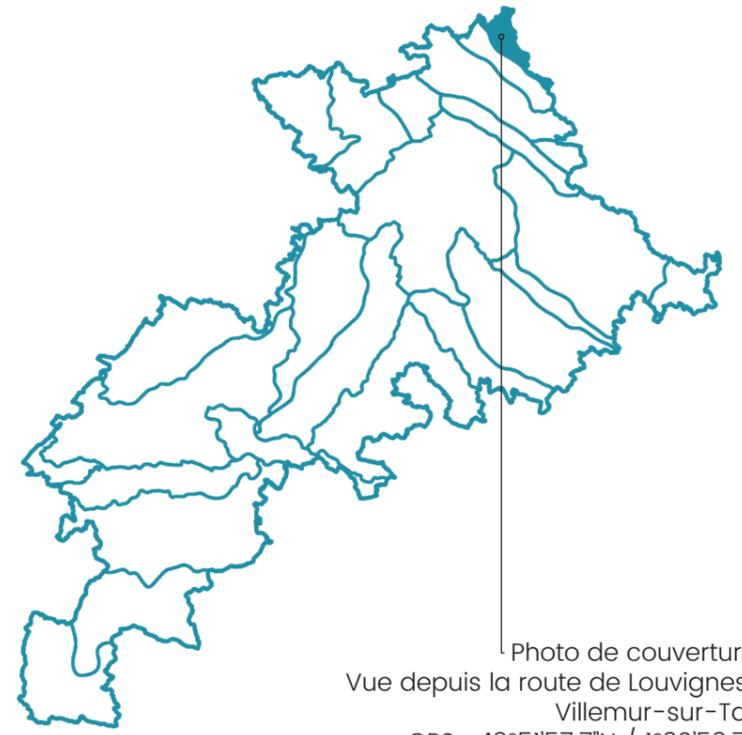


Photo de couverture :
Vue depuis la route de Louvignes à
Villemur-sur-Tarn
GPS : 43°51'57.7"N / 1°30'53.71"E

Relief vallonné
Maillage bocager
Paysage agricole
Ruralité





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ Les Coteaux de Montclar

Située à l'extrémité nord du département, l'unité paysagère des Coteaux de Montclar présente la particularité d'être extrêmement réduite en termes de superficie, étant donné qu'elle se poursuit largement dans les deux départements voisins. Ce territoire est en effet réparti sur plusieurs départements, majoritairement sur le Tarn-et-Garonne et le Tarn, où il apparaît sous la même dénomination, et s'insère sur une petite portion de la Haute-Garonne, en limite de la vallée du Tarn.

Pour ce qui est de la Haute-Garonne, le contour de l'unité paysagère s'établit nettement, du fait du contraste en termes de topographie entre la vallée aplanie du Tarn et les doux reliefs collinaires des Coteaux de Montclar.

Les Coteaux de Montclar apparaissent comme une entité homogène, simplement marquée par ses principales vallées. Celle du Tescou, orientée d'est en ouest, en est une, autour de laquelle s'organise l'unité paysagère dans son intégralité (avec les départements voisins). Une petite portion de celle-ci intercepte le territoire de Haute-Garonne, depuis laquelle les reliefs vallonnés sont parfaitement visibles.

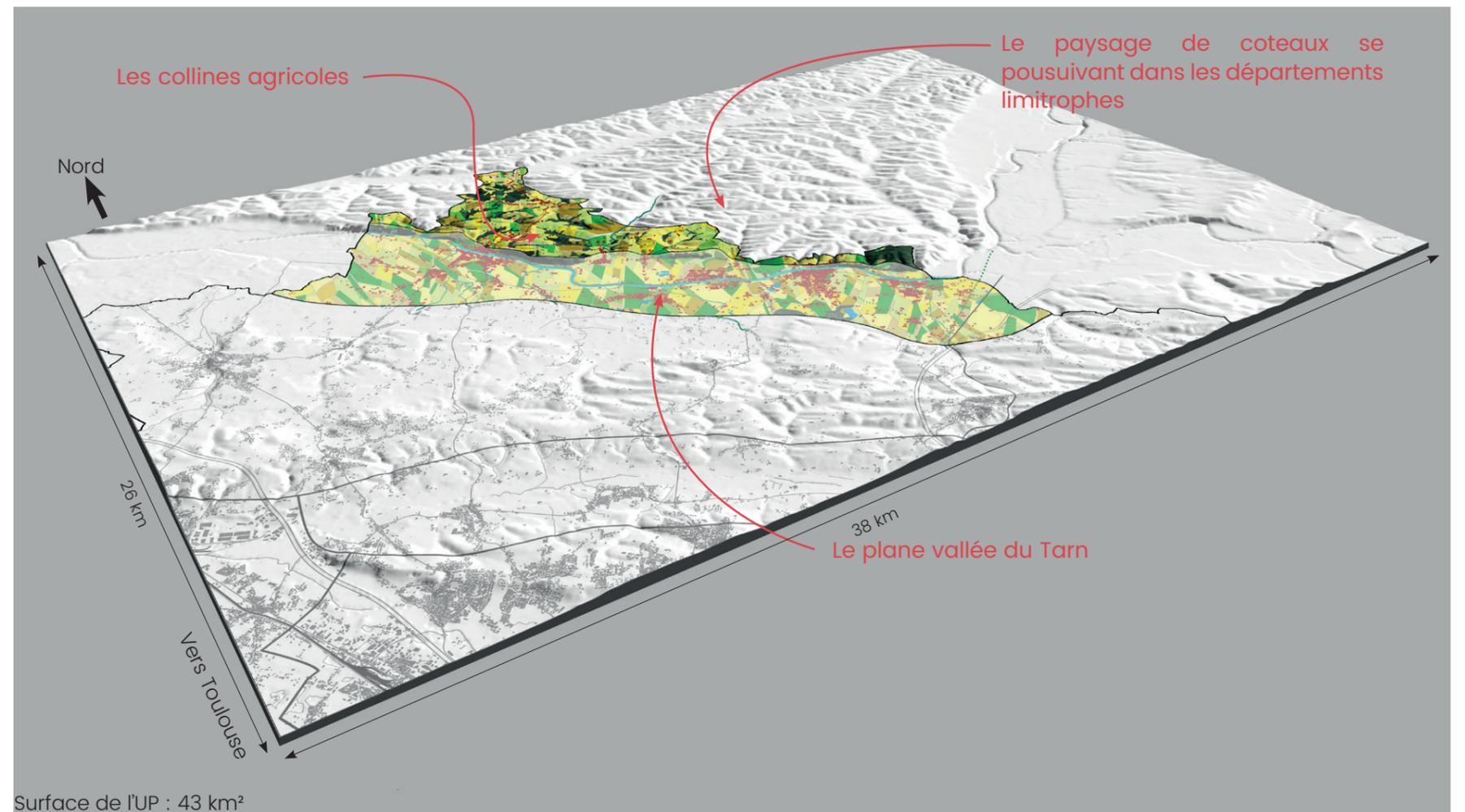
Cette homogénéité cache en réalité un paysage qui est loin d'être uniforme, où la succession de petites collines offre sans cesse de nouvelles perspectives, plus ou moins profondes. Si les paysages sont avant tout agricoles, et les typologies de bâtis communes à toute l'unité paysagère, c'est bien le relief vallonné creusé dans cette roche tendre qu'est la molasse, qui est à l'origine de cette sensation de diversité.



Les coteaux de Montclar se détachent nettement depuis la vallée du Tarn



Les coteaux de Montclar depuis la vallée du Tescou





L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ Les Coteaux de Montclar

LES COTEAUX DE MONTCLAR

Les paysages des Coteaux de Montclar se caractérisent par :

- ◊ Un relief vallonné constitué d'une succession de buttes aux formes irrégulières et de talwegs ;
- ◊ Un réseau hydrographique dense, en lien avec ce relief et s'établissant au creux des vallons ;
- ◊ Un unique centre-bourg, regroupant quelques habitations et les équipements courants (église, mairie, école...) ;
- ◊ Un habitat hors des centre-bourg rare et dispersé ;
- ◊ Un système agraire mixte, où les vastes parcelles côtoient celles de dimensions plus réduites et parcourues par un important maillage bocager ;
- ◊ Des formations boisées de tailles diverses disséminées principalement en creux de vallon.

Cette caractérisation spécifique aux Coteaux de Montclar s'explique par son socle géologique, constitué d'une roche tendre sensible à l'érosion, où les cours d'eau ont pu dessiner ce paysage de collines aux formes irrégulières. Le relief étant relativement doux, ces terres ont pu être mises en culture (blé, maïs, tournesol, soja, quelques parcelles de vignes...), créant des paysages essentiellement agricoles. Deux modèles agricoles se côtoient :

- ◊ Un système traditionnel bocager où haies et bosquets délimitent des parcelles de petite taille ;
- ◊ Un système modernisé, où la mécanisation des travaux agricoles a abouti à la disparition de la trame bocagère et à la création de vastes parcelles.

Les exploitations agricoles, constituées de bâtiments contemporains comme de constructions anciennes en brique, sont isolées et dispersées au sommet des collines ou à mi-pente. Il en va de même des habitations, disséminées sur les hauteurs ou bien regroupées le long des axes de communication. Le village (unique sur cette unité paysagère), également implanté en position haute, est peu étendu et n'intègre que la mairie, l'église, une école et une salle des fêtes, et quelques habitations.

Enfin, les formations boisées, intégrant les ripisylves des cours d'eau, se situent le plus souvent en creux de vallons et s'étalent parfois sur les pentes.

Les Coteaux de Montclar se représentent également par une palette de couleurs :

- ◊ Le vert foncé des boisements et des haies bocagères ;
- ◊ Le vert plus clair des champs de maïs ;
- ◊ Les différentes nuances de jaune du blé et du tournesol ;
- ◊ Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles.



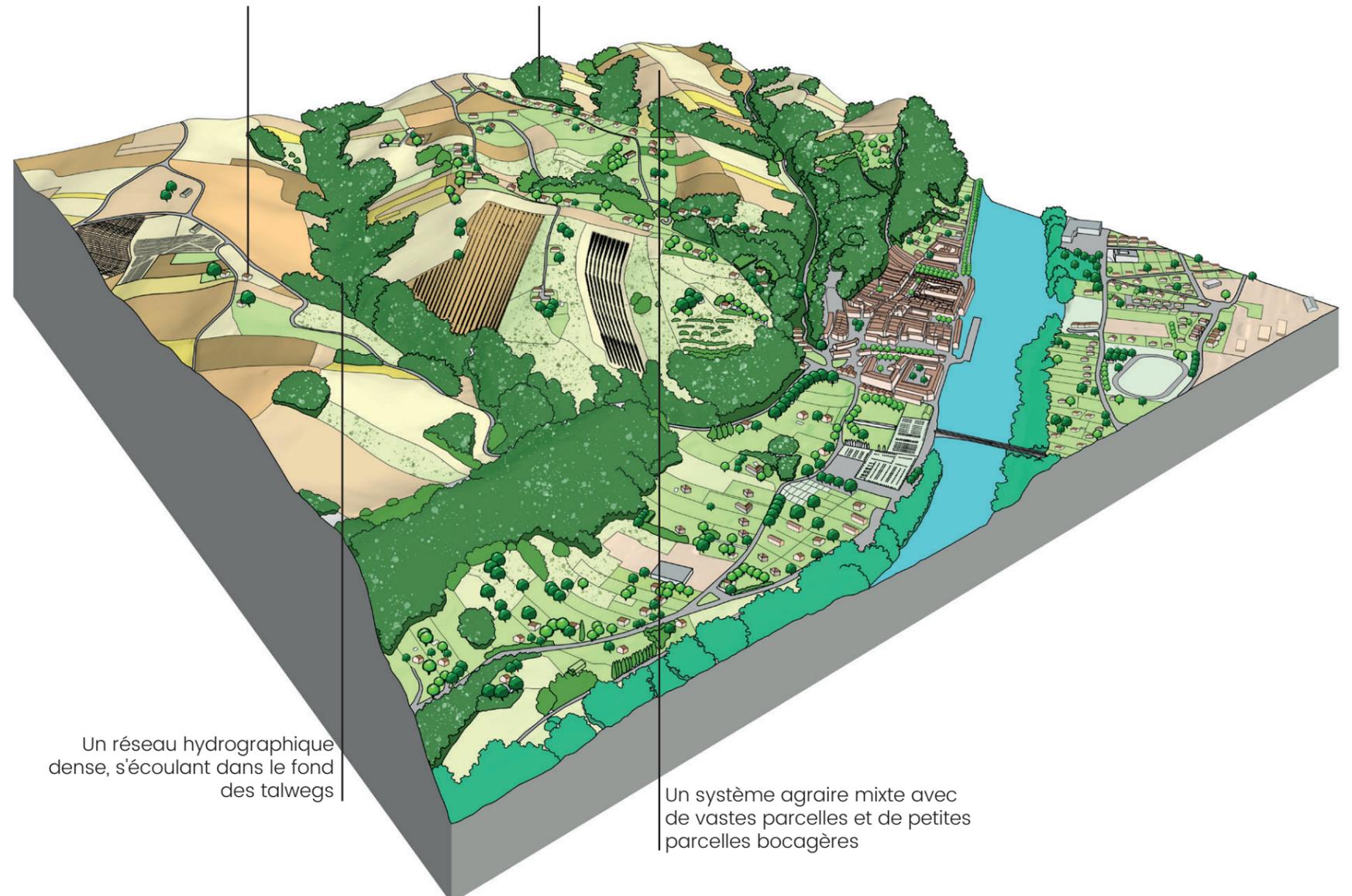
Un habitat discret et dispersé au sein des paysages agricoles



Des boisements bien présents dans les perceptions, intercalés au sein des parcelles agricoles de tailles diverses



Un unique centre-bourg, de taille modeste



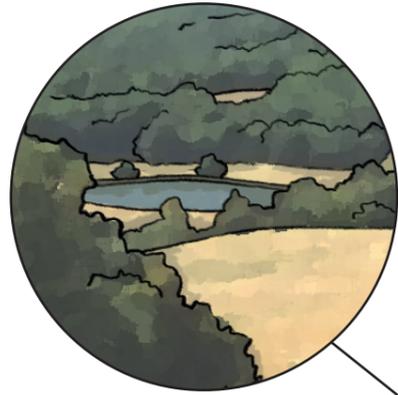
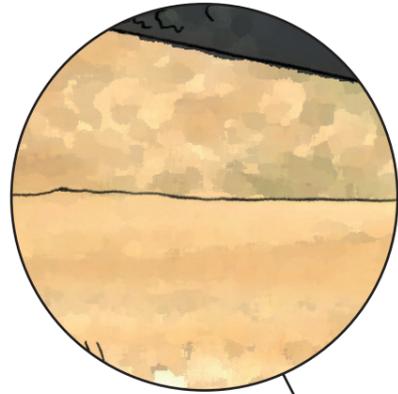
Un réseau hydrographique dense, s'écoulant dans le fond des talwegs

Un système agraire mixte avec de vastes parcelles et de petites parcelles bocagères



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE _ Les Coteaux de Montclar

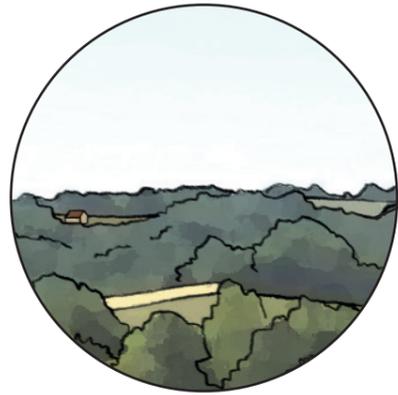
Superficie agricole importante où cohabitent différents modes d'exploitation : plus traditionnel avec la conservation des haies bocagères et des parcelles de petites tailles / plus moderne avec des parcelles de grandes tailles dépourvues de trame bocagère, juste quelques arbres isolés



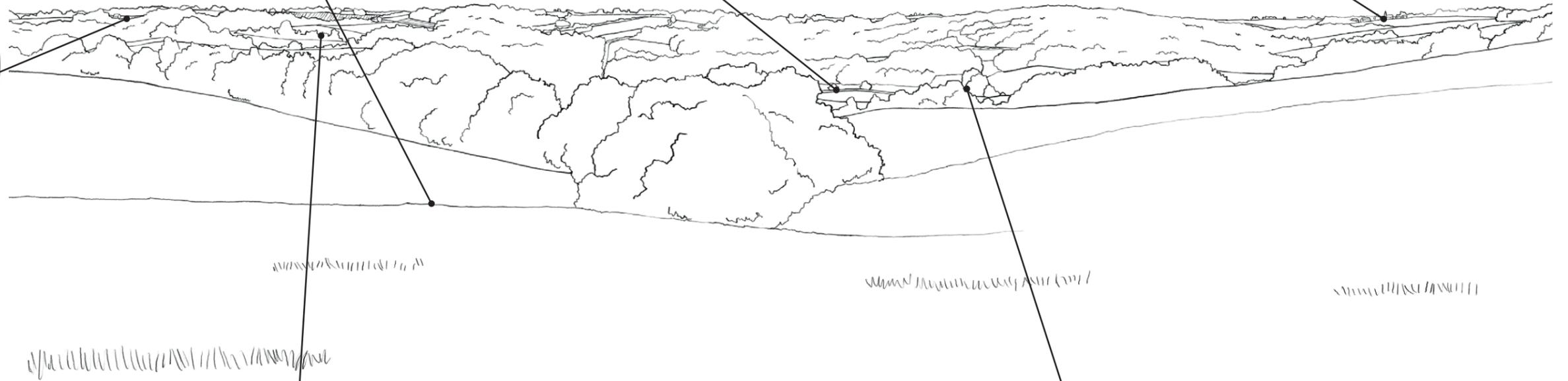
Retenue collinaire pour l'irrigation des cultures



Axes de déplacements majeurs et village établis sur les hauteurs



Bâti dispersé, implanté en sommet de colline ou à mi-pente



Relief vallonné modelé dans la roche molassique



Réseau dense de rus et ruisseaux, longés par leur ripisylve



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

La nature du socle géologique se lit dans le paysage de collines et de vallons aux doux reliefs des Coteaux de Montclar. C'est en effet l'érosion de la roche molassique, fortement encline à ce phénomène du fait de son caractère tendre, qui a façonné cette succession de buttes arrondies et de talweg caractéristique de l'unité paysagère.

La molasse, de nature plutôt marneuse en règle générale (argile et calcaire), constitue ainsi la roche substratique de l'ensemble de l'unité paysagère et se traduit ensuite sous diverses formes en fonction du versant considéré et de l'importance de l'érosion.

La molasse en tant que telle ne subsiste que sur les versants sud et ouest, le reste ne constituant que des formations dérivées de cette roche. Celle-ci est formée de grès à ciment calcaire et contient des bancs à grains très fins riches en argiles, d'où son utilisation comme terre à briques.

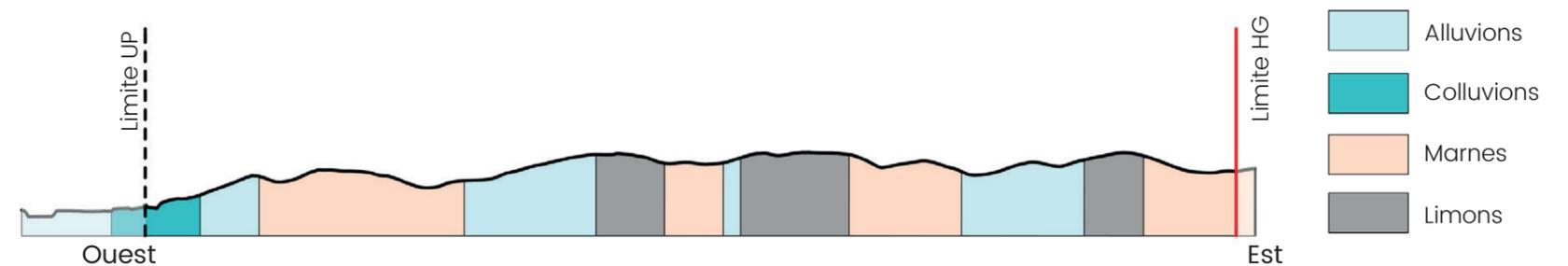
Les formations superficielles qui se sont constituées à partir de cette roche présentent une composition analogue, s'étant formées sur place ou n'ayant subi qu'un très faible déplacement équivalent à la largeur d'un versant. Elles sont de deux types :

- ◊ Les dépôts éluviaux : ce sont des dépôts fins recouvrant sur 1 à 3 m d'épaisseur la molasse sous-jacente. Ces dépôts se situent sur le sommet plat des interfluvies (reliefs compris entre deux talwegs) c'est-à-dire sur toutes les hauteurs des collines.
- ◊ Les formations colluvionnaires : ce sont des dépôts argilo-limoneux décalcifiés qui ont glissé le long des versants en raison de l'érosion. De ce fait, leur épaisseur est variable : de 0,5 à 1,5 m en haut des versants, de 6 à 10 m en bas des versants où ceux-ci s'accumulent. Ces formations de couleur ocre, ocre brun ou brun rouge, également utilisables pour la fabrication de briques, se situent sur tous les versants nord et est des coteaux.

Enfin, les alluvions actuelles du ruisseau du Souet qui en tapissent la vallée (la plus large de l'unité paysagère), sont également alimentées par la molasse environnante (éboulis de versants) bien qu'elles soient plus sableuses.



Un paysage de collines et de vallons façonné dans la tendre roche molassique



Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Interfluve (sommets de collines) composé principalement de dépôts éluviaux



Formations colluvionnaires en coteau nord, en surplomb du ruisseau d'en Gourg



La vallée du Souet tapissée d'alluvions

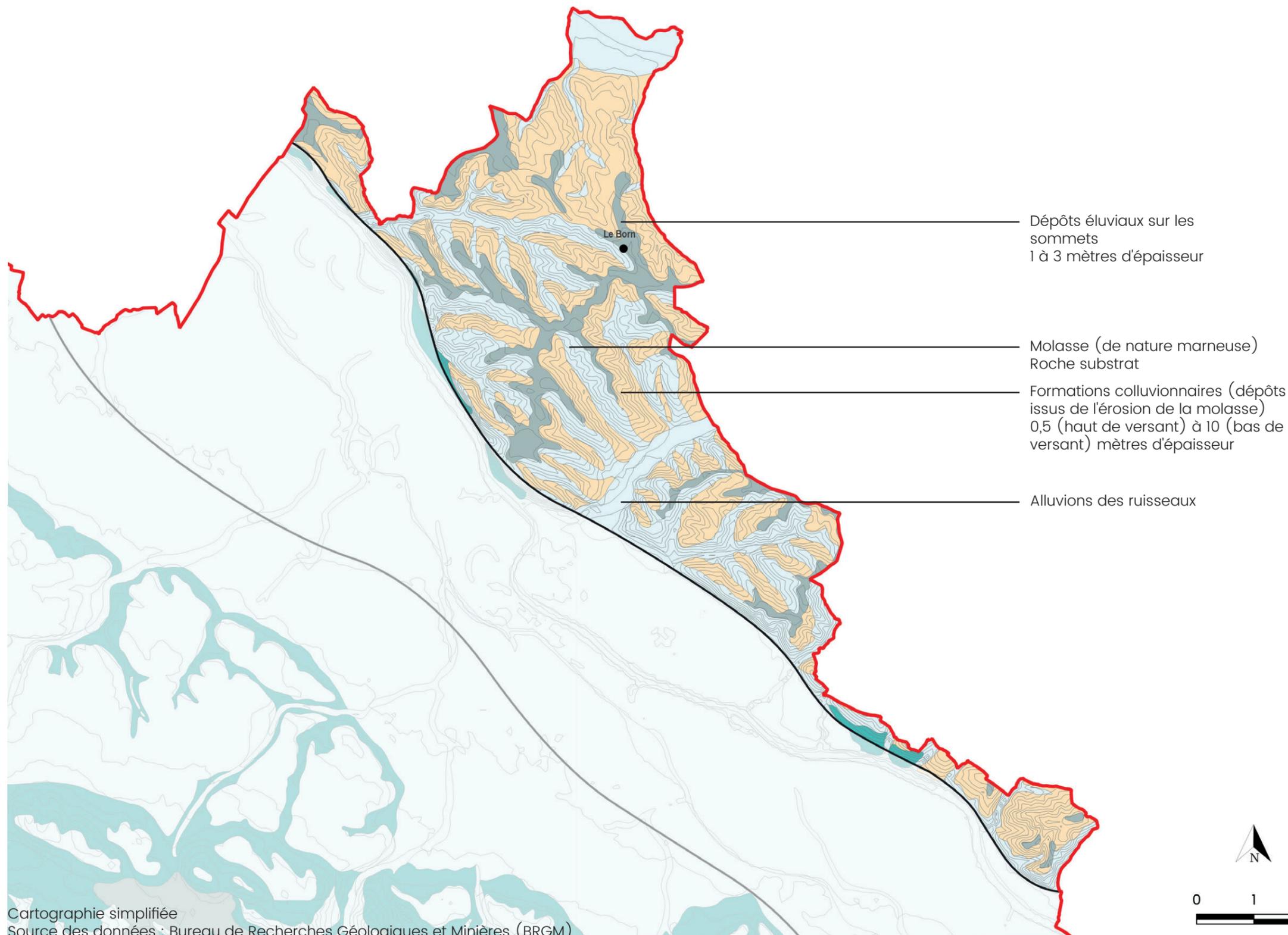
LES COTEAUX DE MONTCLAR



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOLOGIE

-  Alluvions / sables
-  Colluvions
-  Limons
-  Marnes
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Cartographie simplifiée
Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)





CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

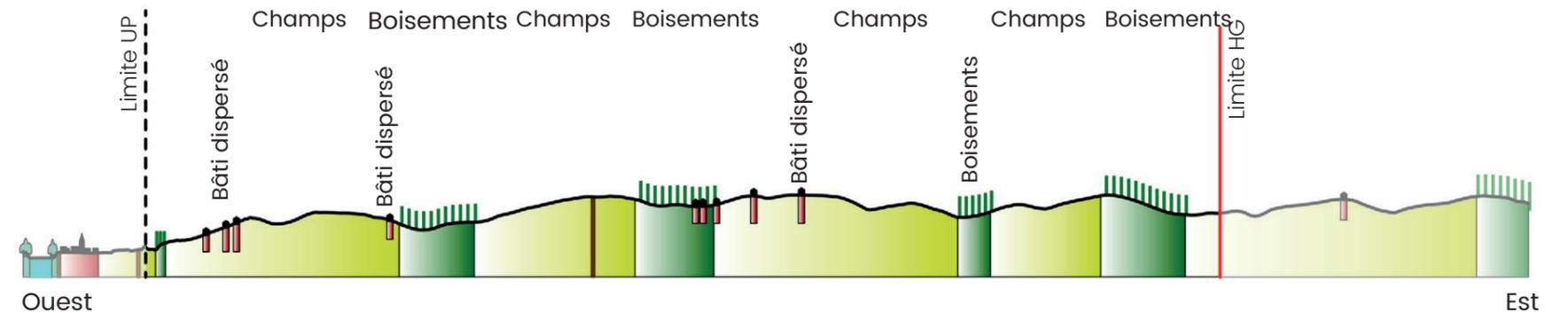
Si la nature de la roche support, fortement sensible à l'érosion, est à l'origine de ce paysage vallonné, elle induit également des natures de sols différentes, qui cependant, n'orientent pas nécessairement le type d'occupation du sol.

Naturellement, les boisements sont répartis en fond de vallon le long des rus et des ruisseaux, en intégrant leur ripisylve, et remontent parfois sur le versant nord ou est.

Les hauteurs des collines sont quant à elles le support des éléments bâtis et des axes de déplacement. Ces espaces situés sur la croupe des collines, dont la zone de replat est de largeur variable, présentent un horizon supérieur érodé, d'autant plus que leur mise en culture est ancienne (Néolithique). Ils sont donc moins propices à l'agriculture et permettent aux habitations et exploitations agricoles de s'établir en point haut à l'abri d'éventuelles crues, et de dominer les alentours.

La dissymétrie des versants qui existe en termes de géologie et de pédologie, avec des sols très peu profonds et érodés sur les versants sud et ouest et des sols plus profonds (sols bruns lessivés, sols podzoliques ou sols podzoliques érodés) sur les versants nord et est, n'a pas nécessairement guidé l'occupation du sol. Les versants les moins favorables, qui correspondent aux terreforts argilo-calcaires, sont autant cultivés que les versants opposés bien que leur potentiel agronomique soit moins élevé. L'assolement n'est pas non plus différencié en fonction de l'orientation. Les grandes cultures, les oléagineux et les jachères sont répartis sans logique d'exposition particulière, la mécanisation des pratiques agricoles ayant permis d'uniformiser la qualité des sols.

Enfin, les falaises qui surplombent le Tarn d'environ 80m, au nord-ouest de l'unité, sont principalement boisées.



Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Boisement implanté en fond de vallon et en versant nord au Pech des Agnels



Éléments bâtis et axes de déplacement en position haute



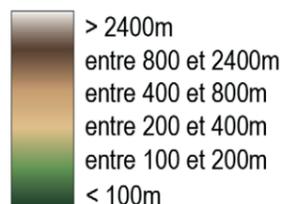
Un versant sud (à gauche) autant cultivé qu'un versant nord (à droite)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :

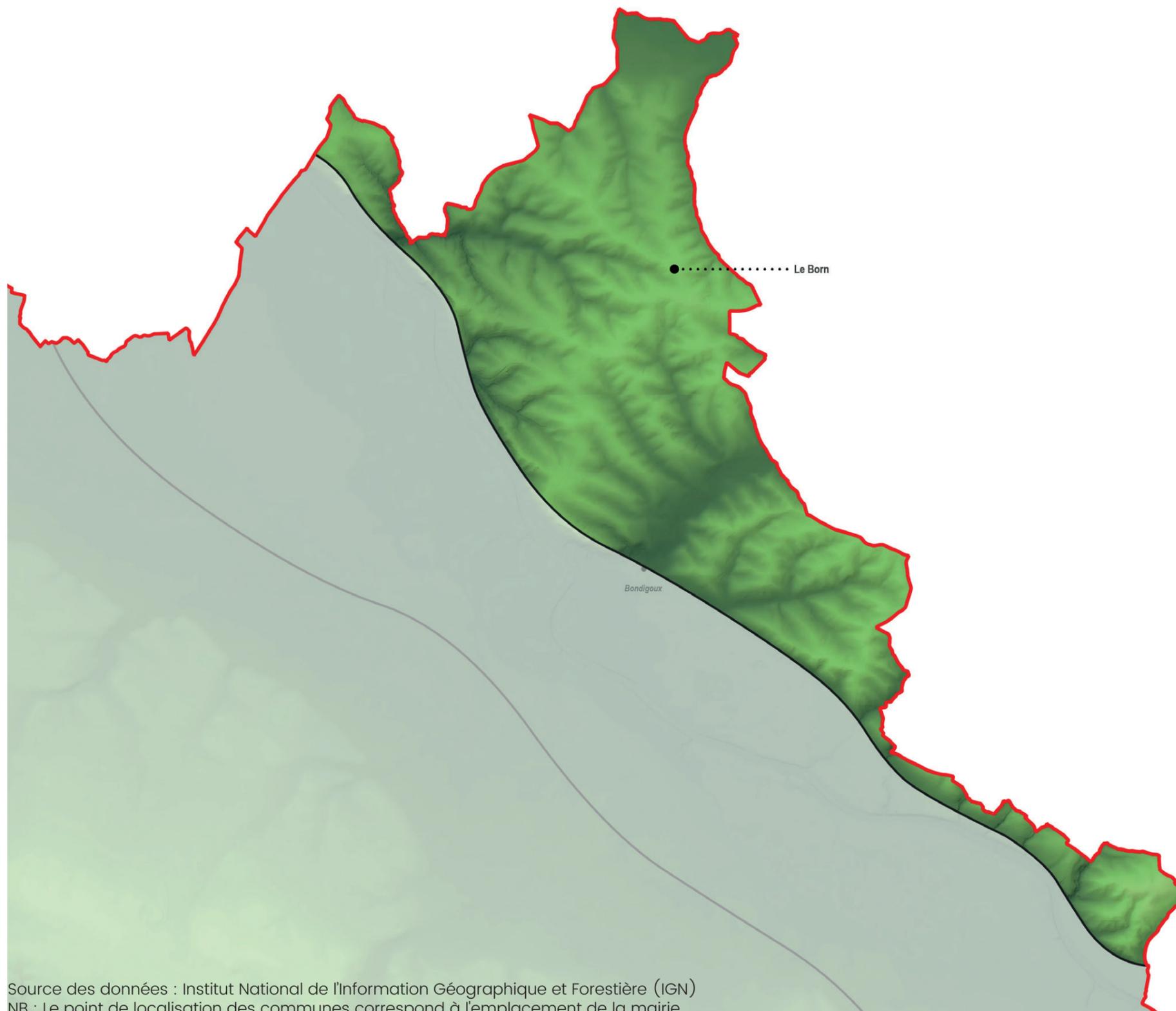


Point culminant : 246m

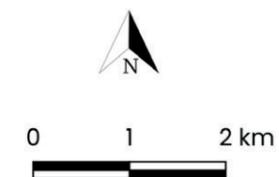
Point bas : 85m

— Limite unité paysagère

— Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.





CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

Les paysages de collines des Coteaux de Montclar s'expliquent par la présence d'une multitude de petits ruisseaux qui s'écoulent entre ces reliefs peu prononcés. Ces cours d'eau de faible ampleur se répartissent de manière homogène sur toute l'unité paysagère et, bien que leurs parcours se finissent tous dans le Tarn, leur orientation n'est pas nécessairement identique.

_Le Souet (L=13 km / 17 affluents)

Affluent direct du Tarn, le ruisseau du Souet prend sa source dans la commune de Grazac dans le département du Tarn, et se jette dans le Tarn en rive droite de la commune de Bondigoux, qu'il traverse dans toute sa longueur.

Sur la majeure partie de son parcours, le Souet traverse des paysages agricoles, en creux de vallon, puis il approche de la ville de Bondigoux, qu'il évite après avoir traversé la D61 légèrement en amont du centre-bourg.

_Le Crève Cor (L=6km / 4 affluents)

Également affluent du Tarn, le Crève Cor naît sur la commune de Mirepoix-sur-Tarn, et après avoir traversé Layrac-sur-Tarn où il s'inscrit d'abord en limite de la commune, il parvient à Bondigoux et se jette dans son confluent.

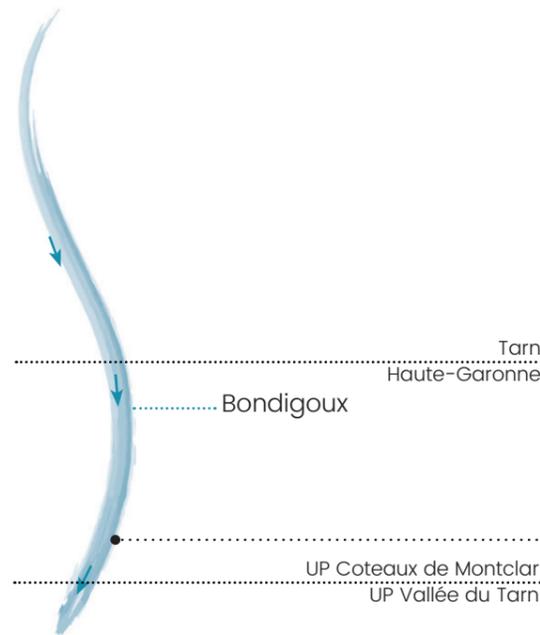
Le Crève Cor s'écoule en majorité au sein d'espaces non bâtis, à savoir des parcelles agricoles mais également des boisements qu'il longe plus qu'il ne traverse. Peu avant de sortir des limites de l'unité paysagère, le Crève Cor s'insère au cœur du tissu bâti de Layrac-sur-Tarn, nécessitant des ouvrages légers de canalisation et de franchissement.

Si l'eau a eu un impact majeur dans le façonnement de ce paysage, elle n'en demeure pas moins discrète dans les perceptions. Rus et ruisseaux se manifestent seulement à l'œil attentif par la ripisylve qui les longe, bien que celle-ci puisse aisément se confondre avec la trame bocagère des espaces agricoles. La surface de l'eau est ainsi quasiment toujours invisible. Deux typologies de cours d'eau se dessinent, la première étant largement prédominante :

- ◊ Le ruisseau en zone agricole ou en bordure de boisement : peu large mais encaissé, il se lit surtout par le cortège végétal qui l'accompagne, et qui s'intègre au maillage bocager.
- ◊ Le ruisseau en zone urbanisée : peu représenté sur l'unité paysagère, il se caractérise par un profil fortement encaissé, stabilisé par des enrochements et traduisant le risque de montée en charge de ces cours d'eau.

Quelques retenues collinaires utilisées pour l'irrigation des cultures complètent la trame hydrographique.

Le Souet : depuis Grazac



Jusqu'au Tarn : Bondigoux

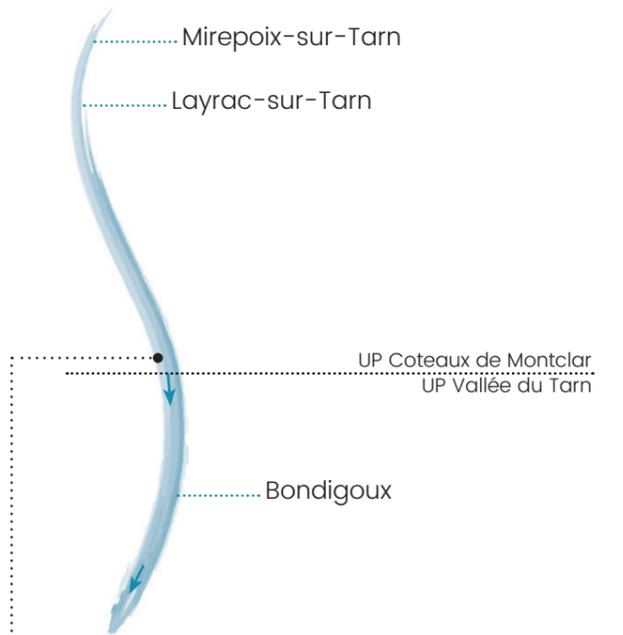


Ruisseau de Souet en amont du centre-bourg

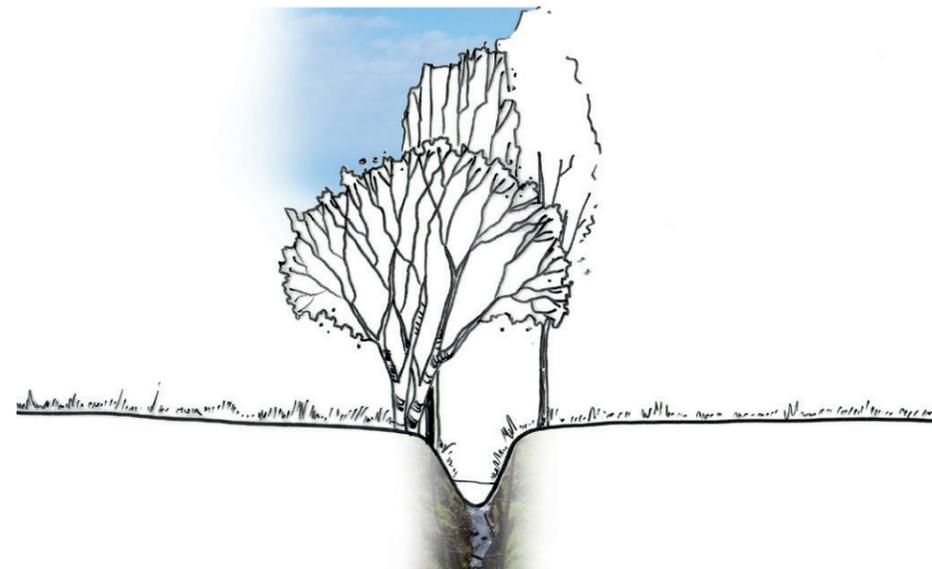


Le Crève Cor à Layrac-sur-Tarn

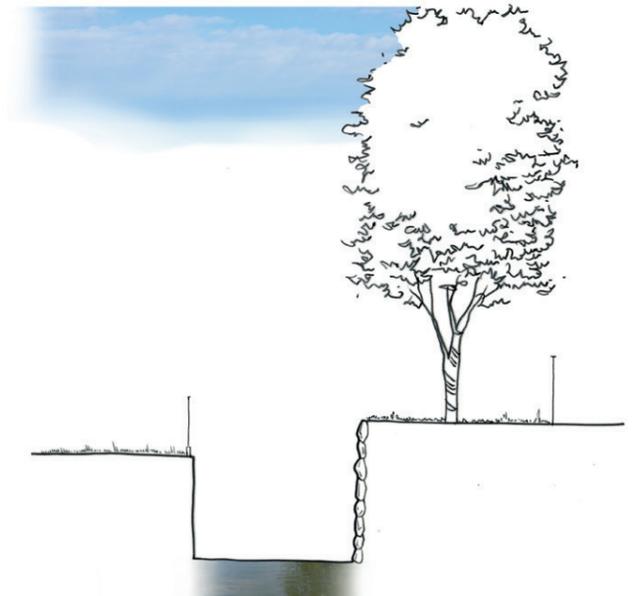
Le Crève Cor : depuis Mirepoix-sur-Tarn



Jusqu'au Tarn : Bondigoux



Le ruisseau en zone agricole, encaissé et dont la ripisylve s'intègre à la trame bocagère



Un profil fortement encaissé, et un lit canalisé pour les ruisseaux en zone urbanisée



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
- Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

L'unité des Coteaux de Montclar est un secteur de coteaux agricoles qui s'étire largement hors du département vers l'est et le nord, et qui présente une limite nette, au sud-ouest, matérialisée par la vallée du Tarn.

Ce secteur de coteaux est découpé par un important réseau de ruisseaux, qui permettent l'existence de nombreux milieux humides (bords de ruisseau, ripisylves, prairies humides, ...).

Les pentes les plus abruptes de ces coteaux, peu exploitées, sont majoritairement boisées. Ce sont des bois généralement de faible superficie installés sur les versants ou le long des ruisseaux. Dans la partie sud de l'unité paysagère, le « Grand Bois » constitue un ensemble plus homogène qui s'étend dans le département du Tarn.

La bonne exposition de la plupart de ces boisements offre des conditions favorables à la nidification de rapaces forestiers, tels que le Circaète Jean-le-Blanc ou l'Autour des palombes. Ils sont d'autant plus favorables que, peu accessibles et peu fréquentés, ils sont propices à la tranquillité, en comparaison à la forêt de Buzet, proche, très fréquentée.

Ces boisements offrent une végétation à affinité méditerranéenne avec la présence du Chêne vert, du Ciste à feuille de sauge ou de l'Alaterne.

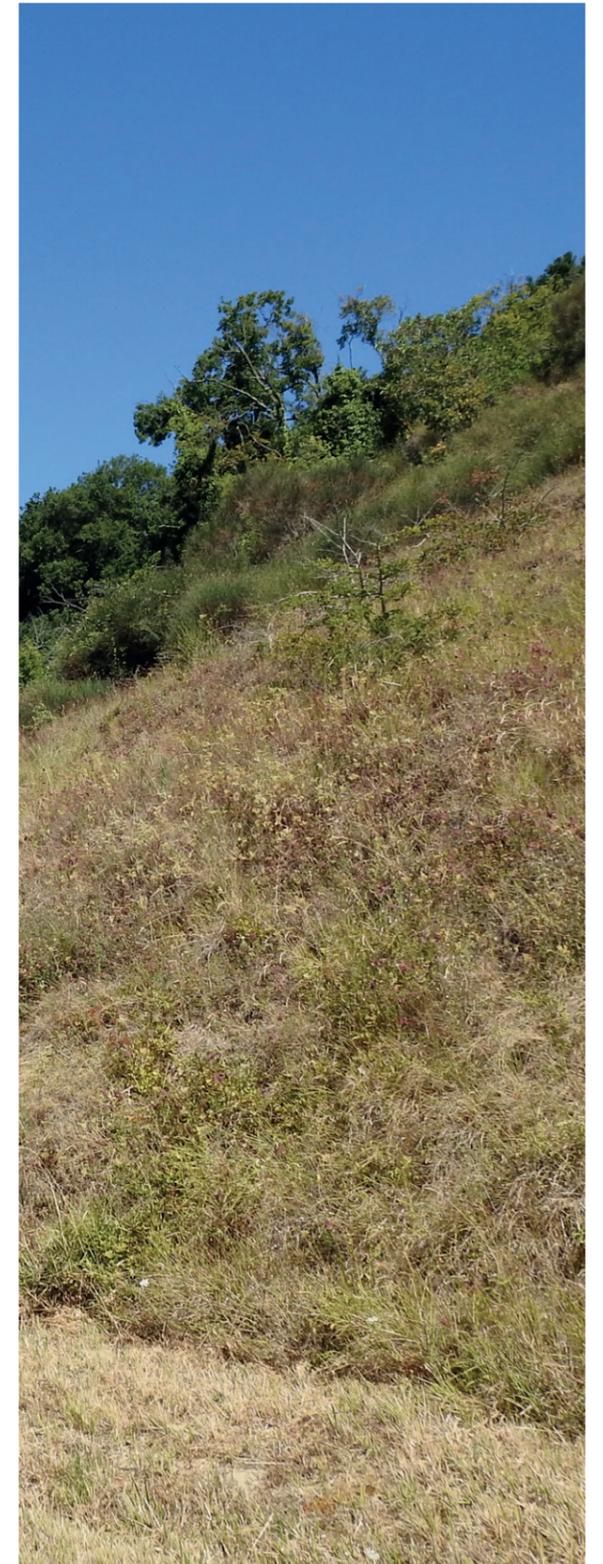
Ces espèces à affinité méditerranéenne se retrouvent également dans les falaises dominant le Tarn, en aval de Villemur-sur-Tarn, où l'on observe encore l'Asperge à feuilles aiguës, le Romarin, le Jasmin jaune ou l'Égilope ovale, ...

Ces secteurs de falaises sont d'une grande richesse floristique et abritent aussi des plantes de type messicoles, qui y trouvent des milieux « primaires », et peuvent se développer : par exemple, le Caucalis à fruits plats ou l'Aristolochie fausse clématite.

Enfin, on notera que le « Grand Bois » accueille une flore variée et notamment certaines espèces très localisées comme l'Orchis singe.



Milieu humide aux abords du Souet



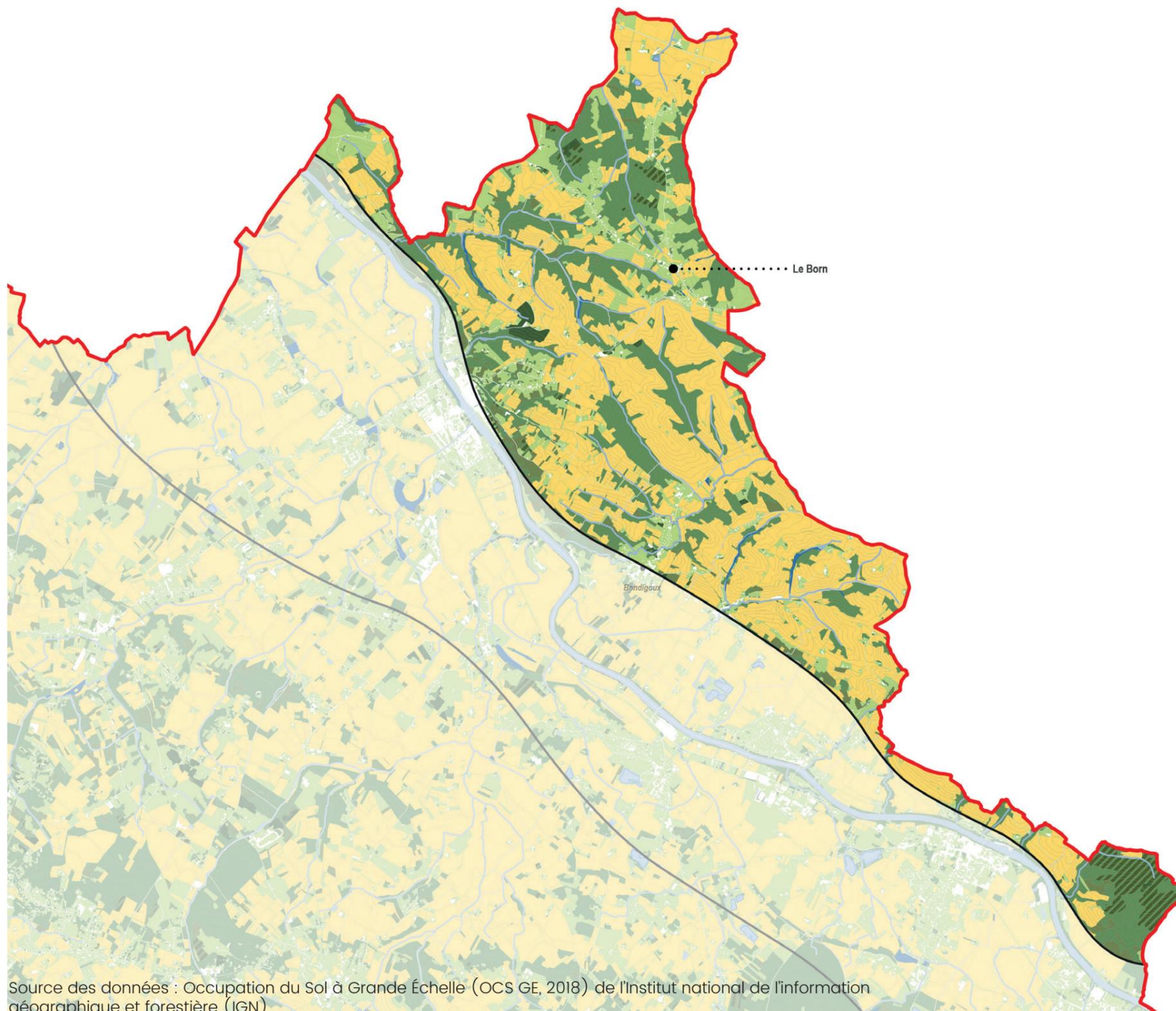
Falaises de Villemur-sur-Tarn



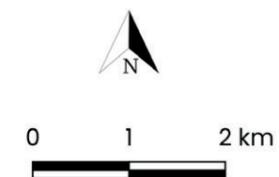
CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

- Formation ripicole
- Zone humide
- Forêt de résineux
- Forêt de feuillus
- Forêt mixte
- Végétation basse
- Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)





CE QUI FAIT PAYSAGE _Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les enjeux écologiques de cette unité paysagère sont mis en évidence par l'existence de plusieurs périmètres d'inventaires : ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) de type I et II et zones humides. Il s'agit pour l'essentiel :

- ◊ Au sud-est, du « Grand Bois »,
- ◊ Au nord-ouest, des falaises du Tarn,
- ◊ De petites zones humides éparses (ripisylves et prairies humides)

Cette unité paysagère ne dispose d'aucun périmètre de protection des enjeux écologiques (site Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, réserve, ...) bien que certains soient proches, comme le Tarn en site Natura 2000.

Listes des ZNIEFF de type 2

- ◊ Basse vallée du Tarn (Identifiant national : 730030121)

Listes des ZNIEFF de type 1

- ◊ Falaises du Tarn en aval de Villemur-sur-Tarn (Identifiant national : 730030493)
- ◊ Bois des Costes, des Graves et Grand Bois (Identifiant national : 730010262)

Listes des zones humides

- ◊ Nombreuses petites zones humides éparses, essentiellement liées aux bords de ruisseaux (ripisylves et prairies humides)



Falaises de Villemur-sur-Tarn

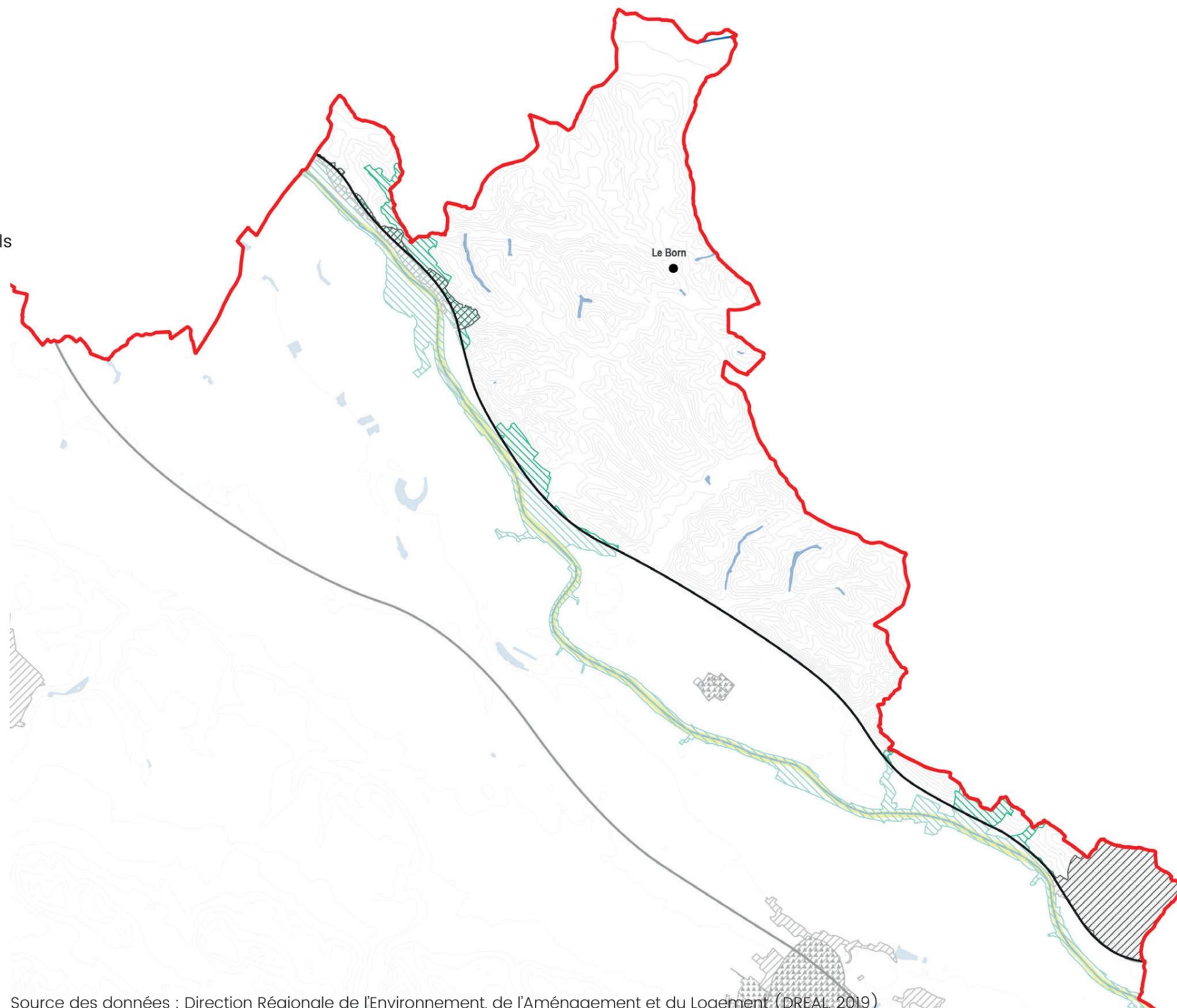


CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

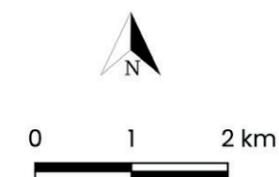
LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Zone humide
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)





CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_L'agriculture

Malgré un potentiel agronomique relativement moyen, et même très faible en fond de vallon où se développent ainsi les boisements, les Coteaux de Montclar apparaissent comme un territoire rural à forte vocation agricole. Les surfaces agricoles représentent ainsi la majorité de la superficie de l'unité paysagère, ceci grâce à la mécanisation de l'agriculture qui a permis d'améliorer par les techniques de labour la structure de ces terres lourdes et peu drainantes. Relativement fertiles d'un point de vue chimique, elles ont été mises en culture progressivement pour ce qui concerne les versants, les sommets étant cultivés depuis le Néolithique.

On y trouve principalement des cultures céréalières (blé et maïs) et oléagineuses (tournesol et en moindre mesure soja). Les prairies sont plutôt rares et se localisent surtout en partie nord de l'unité paysagère. Les espaces laissés en jachères, sans être prédominants, représentent une surface qui est loin d'être anecdotique.

Située entre les vignobles du Frontonnais et du Gaillacois, la portion Haut-garonnaise des Coteaux de Montclar fait également état de quelques petites parcelles de vignes, parfois réduites à un seul rang, souvent implantées à proximité de fermes isolées.

Associée à ces cultures et à leur nécessaire besoin en eau, les retenues collinaires contribuent également à la diversité de ces paysages vallonnés.

La taille des parcelles agricoles est hétérogène : les grandes parcelles remembrées à partir des années 1950 dans le but de faciliter la mécanisation cohabitent avec des champs de taille plus réduite. Ces derniers comportent encore des haies bocagères qui ondulent et soulignent les douces courbes des reliefs collinaires. Les vastes parcelles sont quant à elles dépourvues de toute trame arborée, exceptée quelques arbres isolés résiduels, ouvrant les perceptions vers le lointain. L'agrandissement des parcelles situées sur les versants à forte pente du Tarn et du Tescou augmente leur sensibilité à l'érosion, appauvrissant alors les sols.

Ces vastes étendues cultivées peuvent tour à tour être ouvertes sur le paysage lointain et sur l'horizon, cadrer des vues entre les boisements ou au contraire refermer les perceptions lorsque la trame bocagère est dense et resserrée. Évoluant au rythme des saisons, les cultures annuelles comme le blé ou le maïs ont aussi un impact sur la profondeur du champ de vision.

Il résulte de cet usage agricole divers bâtiments d'exploitation isolés au sein des parcelles agricoles (hangar, bâtiments d'élevage...). Ils présentent une qualité architecturale et des époques de construction variées (hangar traditionnel à colonnes en brique et toiture en tuile / hangar récent et fonctionnel en bardage métallique et toiture en tôle).



Deux modèles agricoles cohabitent : au premier plan une agriculture modernisée avec de vastes parcelles mécanisables, et au fond des parcelles bocagères plus traditionnelles



Parcelle de vigne isolée



Vastes parcelles remembrées et exemptes de haies



Ensemble de parcelles de tailles plus réduites, structurées par le maillage bocager



Retenue collinaire destinée à l'irrigation



Hangar agricole traditionnel au milieu des champs de tournesol



Bâtiment d'élevage moderne



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

_L'habitat

Le nombre d'habitations reste relativement limité sur cette unité paysagère, au regard notamment de l'importante superficie agricole. La plupart du bâti à vocation résidentielle se constitue des maisons du centre-bourg et des pavillons implantés le long des axes de communication. Quelques habitations disséminées dans des hameaux souvent agricoles complètent l'ensemble, avec les pavillons récents ou en cours de construction dans la vallée du Souet, ou encore en surplomb de la vallée du Tarn.

_ Le tourisme

Les activités touristiques sont peu développées sur cette unité paysagère essentiellement rurale, et sont d'ailleurs principalement liées à l'activité agricole comme la vente directe dans les exploitations agricoles ou encore la visite de fermes pédagogiques. Plusieurs boucles de petites randonnées sont également balisées, sur les coteaux du Tarn ou encore dans les collines des alentours du Born.

_Les activités et commerces

La portion Haut-garonnaise des Coteaux de Montclar étant relativement restreinte, les activités et commerces le sont également.



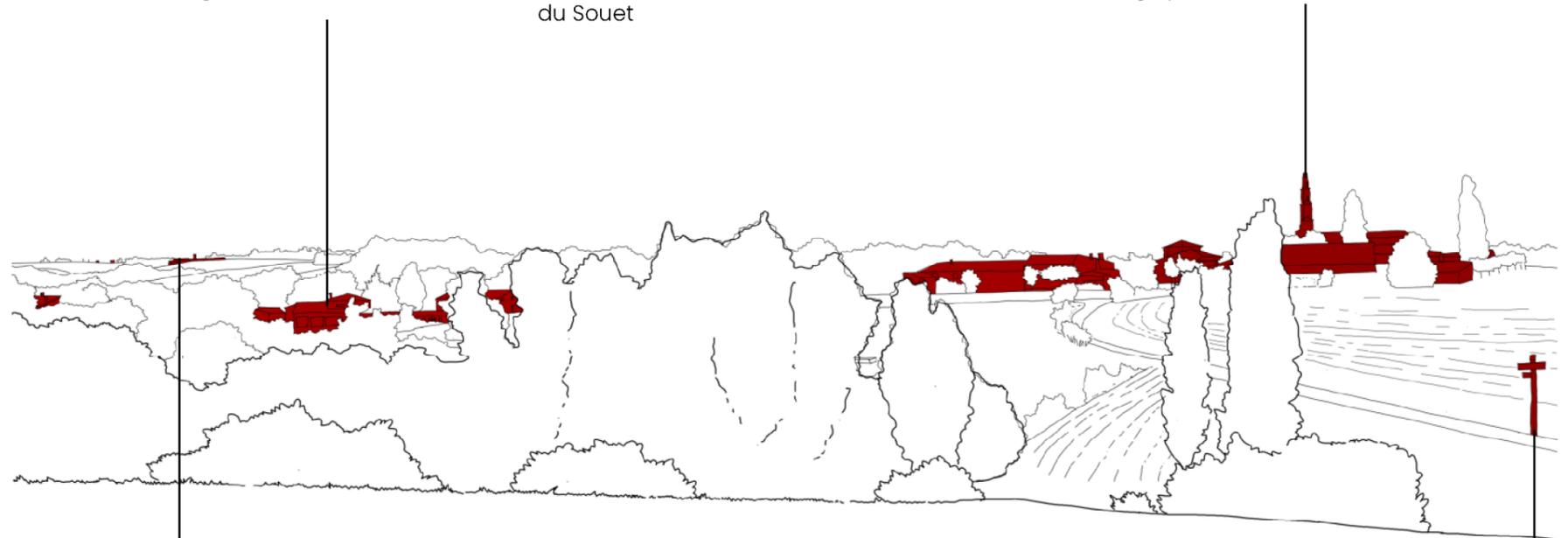
Habitations le long des axes routiers



Pavillons récemment construits dans la vallée du Souet



Le village perché sur les hauteurs



Bâtiments d'exploitation destinés à l'agriculture positionnés au sommet des buttes ou à mi-pente



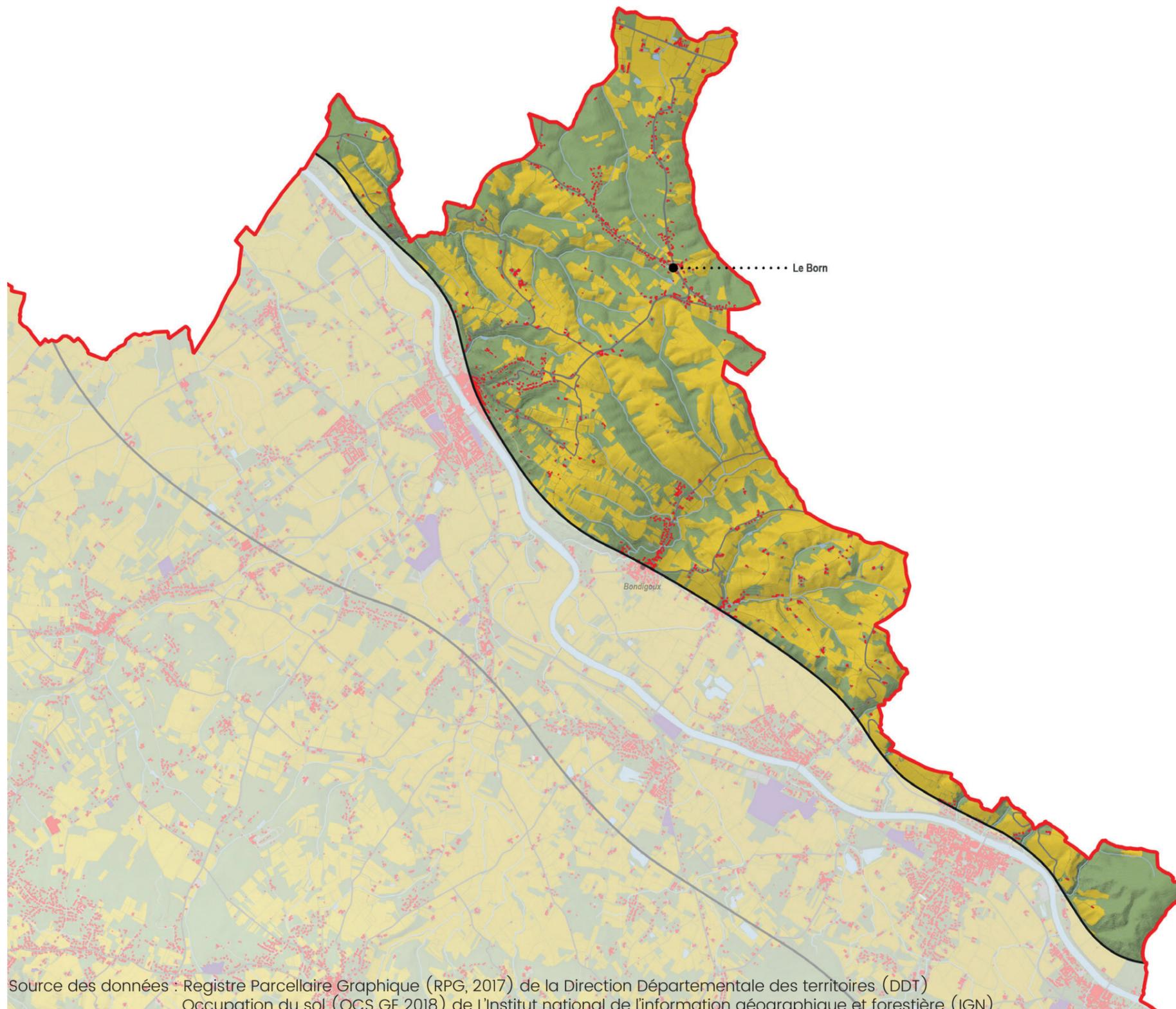
Balisateur de petite randonnée



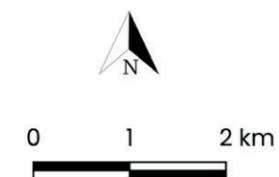
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)
 Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)





CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Unité paysagère petite par la taille, du moins en ce qui concerne le périmètre inclus dans le territoire de Haute-Garonne, les Coteaux de Montclar ne disposent pas véritablement d'axes de déplacement majeurs. Il s'agit plutôt d'un maillage de voies tertiaires assurant la desserte locale, et se connectant sur des axes plus conséquents en dehors de l'unité paysagère.

La départementale 14, qui relie Villemur-sur-Tarn à Toulouse, se prolonge malgré tout au sein de l'unité paysagère, la traversant dans sa partie nord avant de rejoindre la D999 (Montauban-Gaillac). La D14 constitue ainsi la principale voie structurante des Coteaux de Montclar, en termes de déplacement, en reliant la seule ville qui y est entièrement localisée à celle de Villemur-sur-Tarn, le pôle urbain le plus proche.

Les autres départementales (D87, D15, D71, D61, D47, D18...) ne font que de plus ou moins brèves incursions dans l'unité paysagère, et sont très souvent étroites.

En règle générale implantées en situation de crêtes, ces routes peuvent néanmoins se trouver en fond de vallon, longeant le cours d'eau. Le relief finalement assez doux des collines n'implique pas un tracé sinueux, sauf ponctuellement pour descendre le coteau en direction de la vallée du Tarn ou pour atteindre les crêtes.

Cette disposition offre des vues resserrées sur les vallons situés de part et d'autre de la voirie, mais également des perspectives lointaines sur la vallée du Tarn, permettant même de discerner les terrasses du Frontonnais jusqu'aux coteaux du Girou. Ces vues ouvertes sont cadrées par les boisements disséminés sur toute l'unité paysagère, et par les haies bocagères présentes de manière discontinue le long des fossés bordant de chaque côté la voirie.

En entrée de ville (Le Born, Villemur-sur-Tarn), les alignements d'arbres soulignent l'infrastructure.

Enfin, une ligne à haute tension longe la frange sud de l'unité paysagère à partir de Villemur-sur-Tarn, mais reste peu perceptible du fait d'un faible voltage.



La D14, axe principal de l'unité paysagère



Voie de desserte locale à forte pente, descendant le coteau



La D22 à flanc de coteaux



La D61 implantée en creux de vallon



Alignements de marronniers en entrée de ville du Born, le long de la D14



La ligne haute-tension, finalement moins perceptible que les fils électriques en rive des voiries



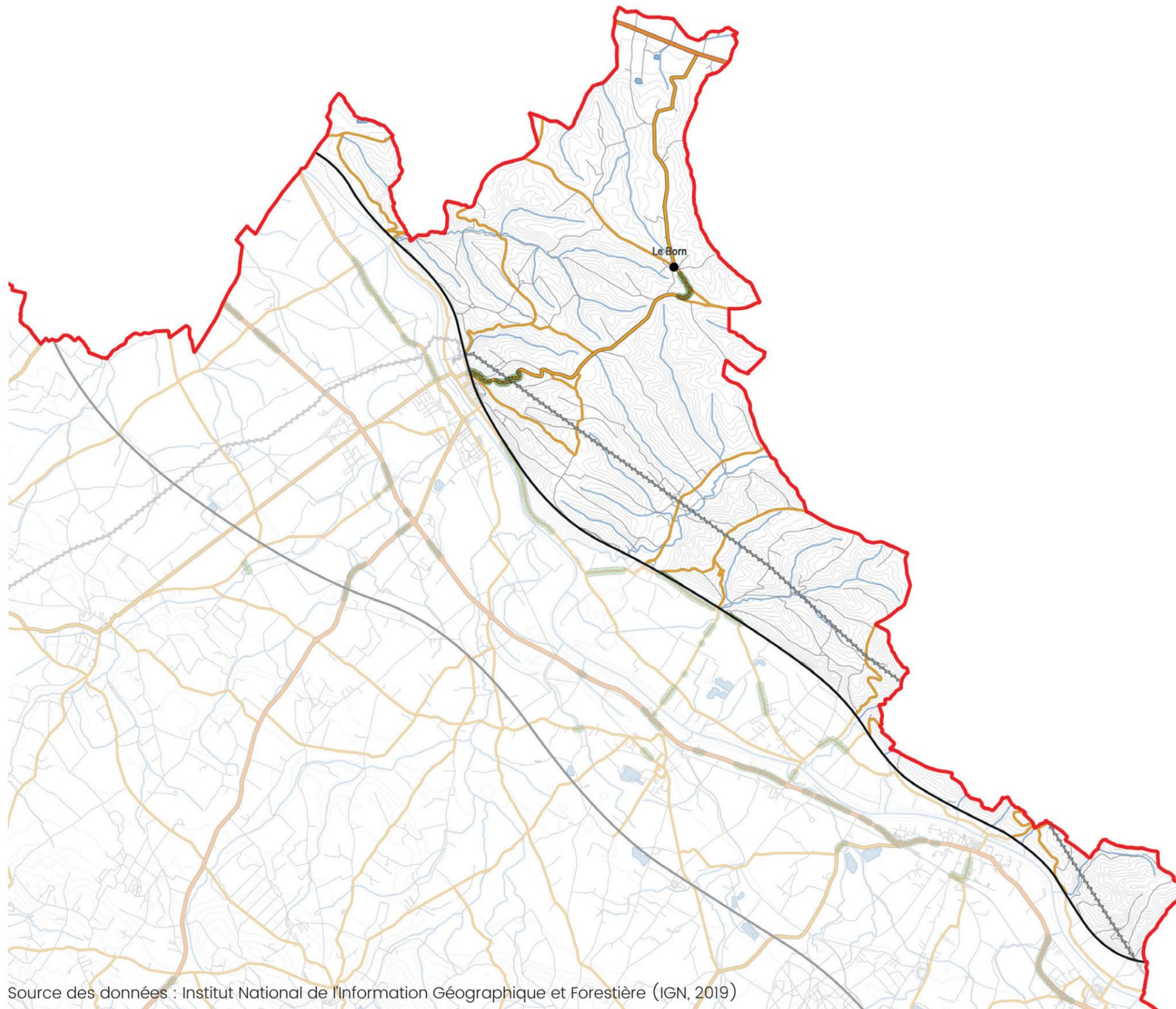
En sommet de colline, la route du Pech des Agnells, qui offre des vues lointaines sur les collines agricoles



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

- Axe secondaire et tertiaire
- Ligne haute tension 63 000 volts
- Alignement d'arbres
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

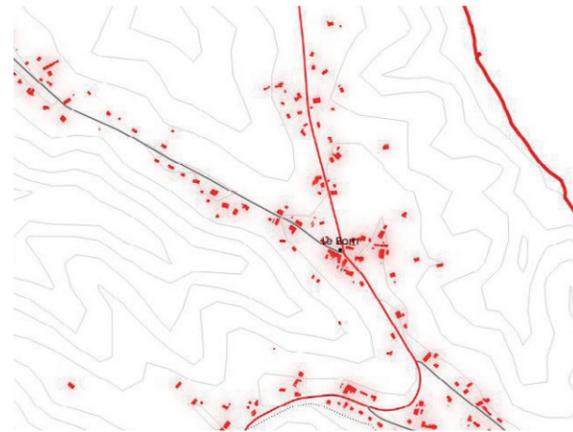
LES FORMES URBAINES

Corollaire d'un système collinaire et de ses contraintes topographiques intrinsèques, l'habitat est largement dispersé au sein du territoire. L'unité paysagère des Coteaux de Montclar n'inclut pas les centres-bourgs de Villemur-sur-Tarn, Bondigoux, Layrac-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn..., implantés en pied de coteaux et rattachés à la Vallée du Tarn, mais prend bien en compte les multiples habitations de ces communes disséminées dans les coteaux.

Le seul village de Haute-Garonne à être totalement intégré aux Coteaux de Montclar est celui du Born, qui prend la forme d'un village-rue. À partir du noyau d'origine, où se regroupent la mairie, l'église et son cimetière, l'école, une salle de fête et une quinzaine de maisons, les constructions se sont ensuite étalées le long des axes principaux, en forme de Y. Ces habitations implantées sur quasiment toute la longueur des départementales D 14 et D47 se retrouvent ainsi en position de crête, comme la grande majorité du bâti.

Les fermes, qui composent une part importante des éléments bâtis de l'unité paysagère, sont implantées à mi-hauteur à flanc de coteaux ou au sommet des collines. Il en est de même des habitations, isolées ou bien groupées par ensembles de deux ou trois.

Enfin, en limite ouest de l'unité paysagère, des constructions récentes se sont établies sur les coteaux de Villemur-sur-Tarn, en surplomb de la ville et dominant la vallée en contrebas. Ces pavillons se sont développés au cours des 20 dernières années, dans la continuité d'habitations isolées plus anciennes. Si ce développement urbain reste encore mesuré à l'heure actuelle, il constitue sans aucun doute un point de vigilance en termes d'évolution des paysages.



Bâti regroupé le long des axes de communication principaux au Born



Noyau initial de la ville du Born, avec le départ des deux axes supports de l'urbanisation



Constructions implantées le long de la D14



Habitat et exploitations agricoles fortement dispersés et répartis sur les hauteurs



Habitations implantées à mi-pente et en sommet de colline



Habitation en sommet de butte



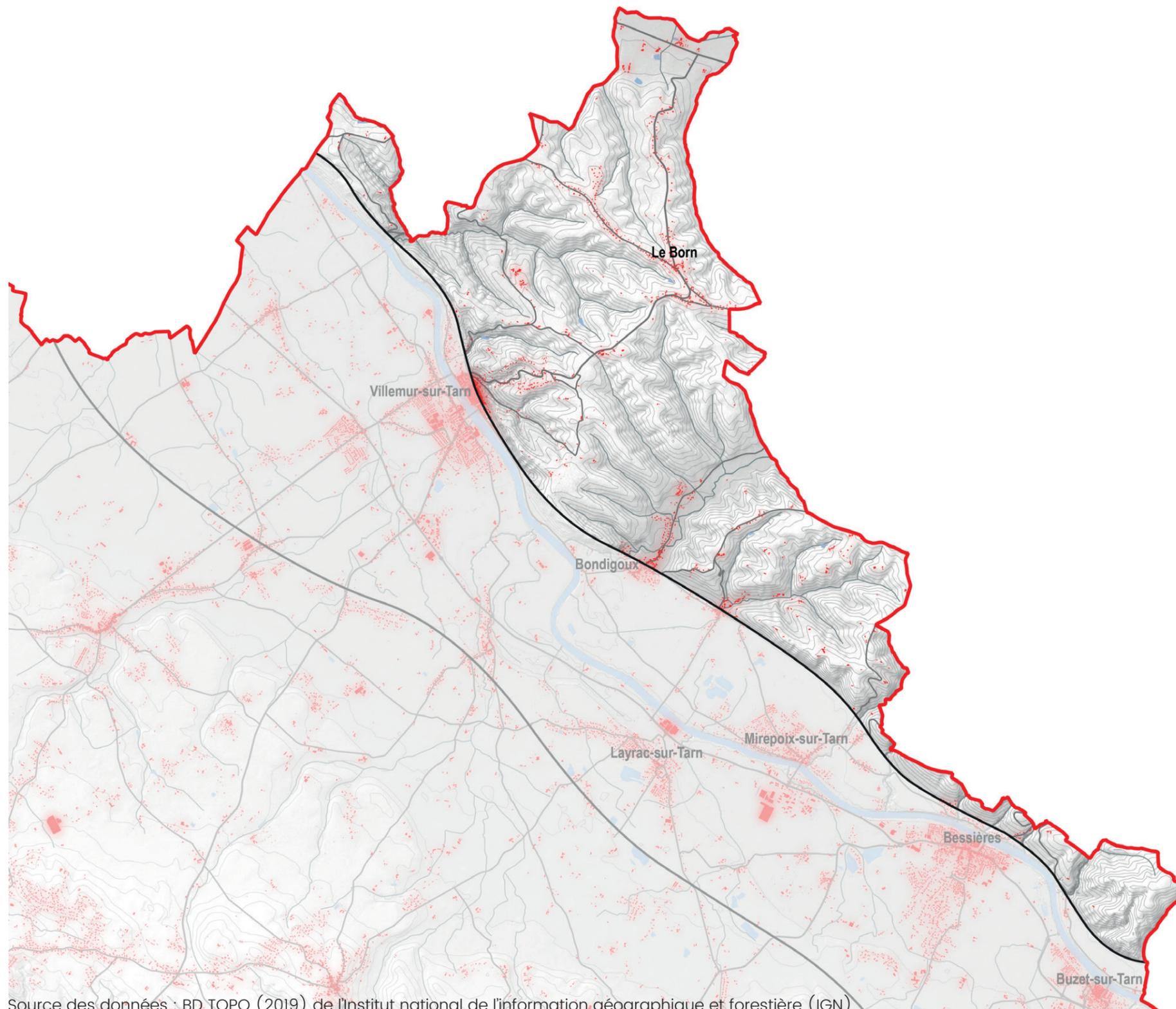
Pavillons récents construits sur les hauteurs de Villemur-sur-Tarn



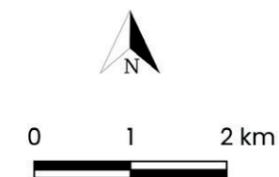
CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

- Zone bâtie
- Route
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)





CE QUI FAIT PAYSAGE_ Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (habitations, hangars, édifices religieux, pigeonniers...) recourent à deux matériaux principaux : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), et l'enduit ton sable.

La présence de brique, en maçonnerie ou simplement en encadrement des ouvertures, témoigne de la composition du sol, riche en argile et permettant sa production, dans des tonalités plus ou moins rouges en fonction de la teneur en oxyde de fer du sol.

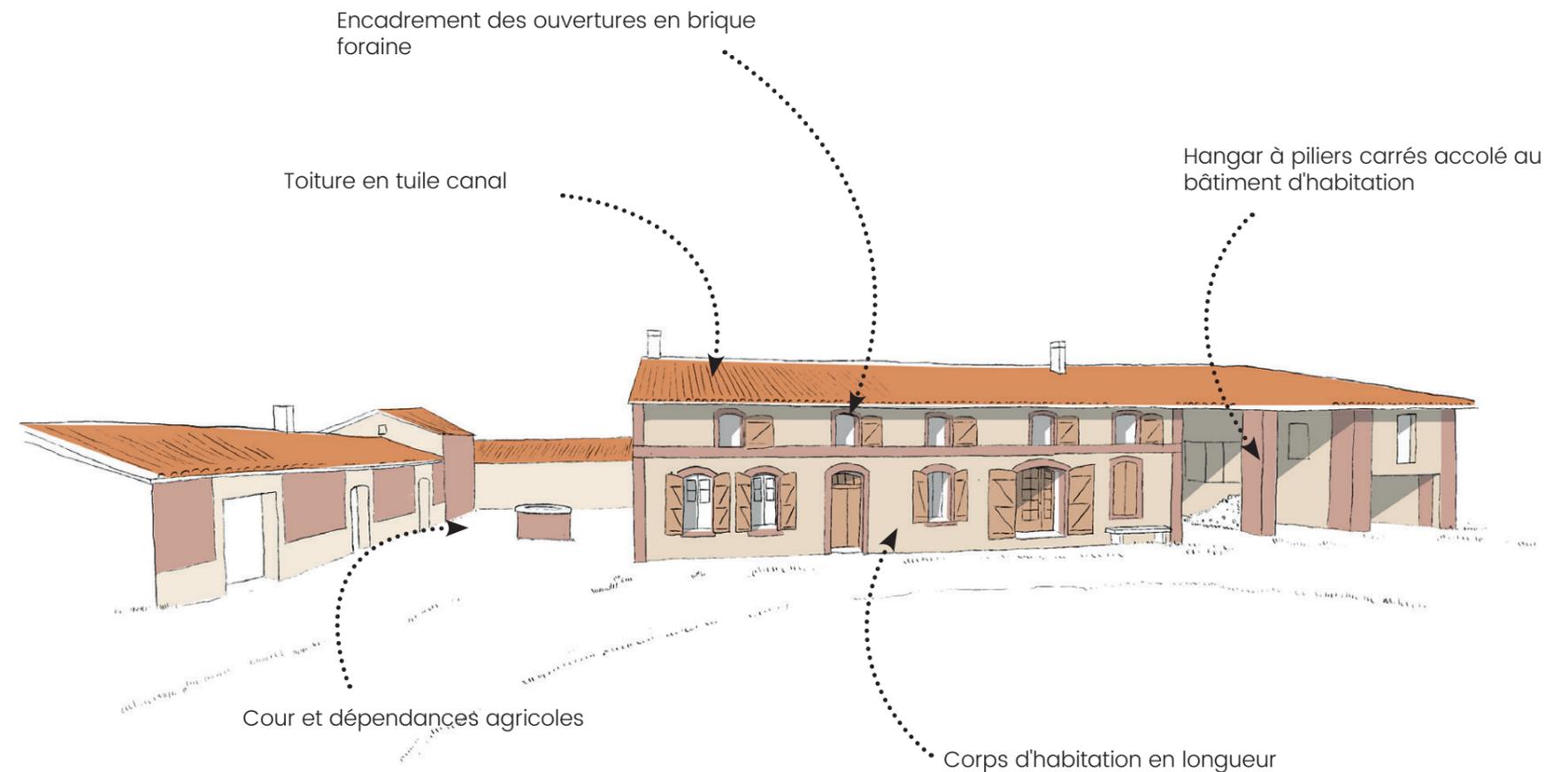
La partie Haut-garonnaise des Coteaux de Montclar étant somme toute assez restreinte, il existe finalement assez peu de constructions sur cette unité paysagère. Les maisons carrées que l'on retrouve sur une bonne part du département y sont par conséquent peu représentées. Il ne s'y trouve en effet que quelques spécimens, et plus généralement, il est difficile de déterminer un caractère architectural typique de cette portion de territoire.

Le bâti agricole est le plus représenté, avec encore de nombreux corps de fermes traditionnels composés d'habitations et de leur hangar et dépendances. La brique en constitue le principal matériau, apparente sur les murs ou bien simplement en encadrement des ouvertures. Généralement peu élevés, ces bâtiments se présentent sous la forme de parallélépipèdes allongés.

Si certains de ces édifices tombent désormais en ruines, la plupart restent néanmoins dans un état satisfaisant. Cela s'explique par la forte dynamique agricole de ce territoire, où les bâtiments d'exploitation modernes et fonctionnels n'ont pas totalement remplacés les formes traditionnelles de bâti agricole.



Matériaux et couleurs représentatifs des Coteaux de Montclar



Corps de ferme traditionnel : habitation, hangar et dépendances



CE QUI FAIT PAYSAGE _ Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les édifices religieux

La partie Haut-Garonnaise des Coteaux de Montclar ne contenant qu'un seul noyau urbain, une unique église est à mentionner sur l'unité paysagère, à savoir celle de Sainte-Foy, au Born.

Elle est de type clocher-mur à pignon, c'est-à-dire qu'elle présente un mur qui intègre sur le même plan le clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé ici de 5 baies pouvant accueillir des cloches. Sa particularité réside dans sa façade fortifiée intégrant de faux mâchicoulis, de même qu'une tourelle renfermant un escalier menant au pigeonnier accolé au clocher.

_Les pigeonniers

Communément répandus dans les régions de Toulouse et de Montauban, les pigeonniers, et en particulier ceux de type « pied de mulet », constituent un élément de patrimoine dont la silhouette caractéristique, isolée ou bien intégrée à un corps d'habitation s'affirme comme un point de repère dans le paysage.

Construits comme bon nombre d'autres constructions à l'aide de matériaux locaux (toiture en tuiles canal, façades en brique foraine parfois enduites), ces pigeonniers de profil parallélépipédique se composent en général d'un double-toit et d'une contremarche pour l'envol des pigeons.

_Les protections

Aucun site classé ou inscrit, monument historique, périmètre UNESCO ou ZPPAUP n'est à mentionner sur le périmètre de l'unité paysagère.



Eglise du Born



Pigeonnier " pied de mulet " intégré au corps d'habitation à Bessières



Pigeonnier de type "pied de mulet"



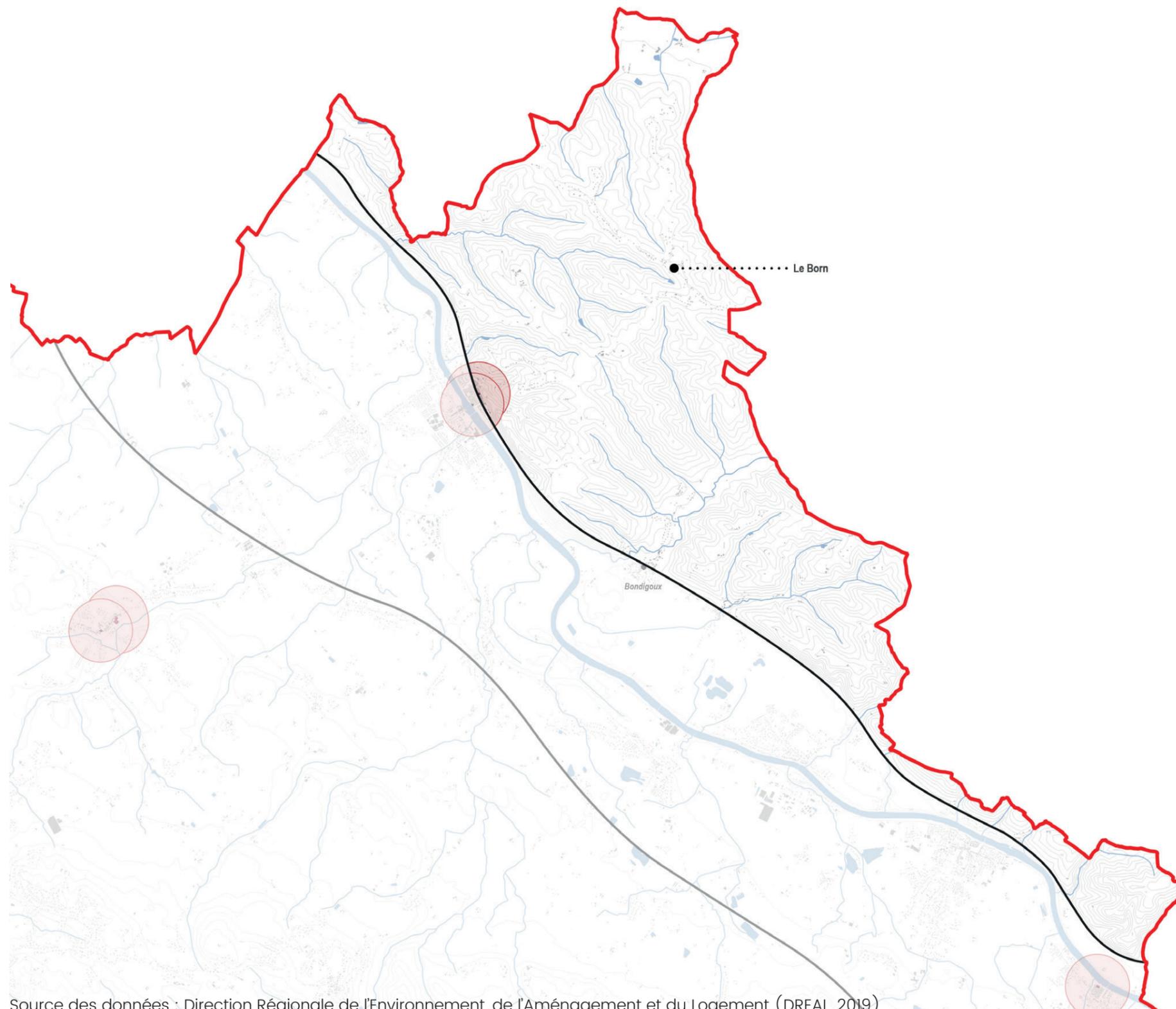
Eglise du Born



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



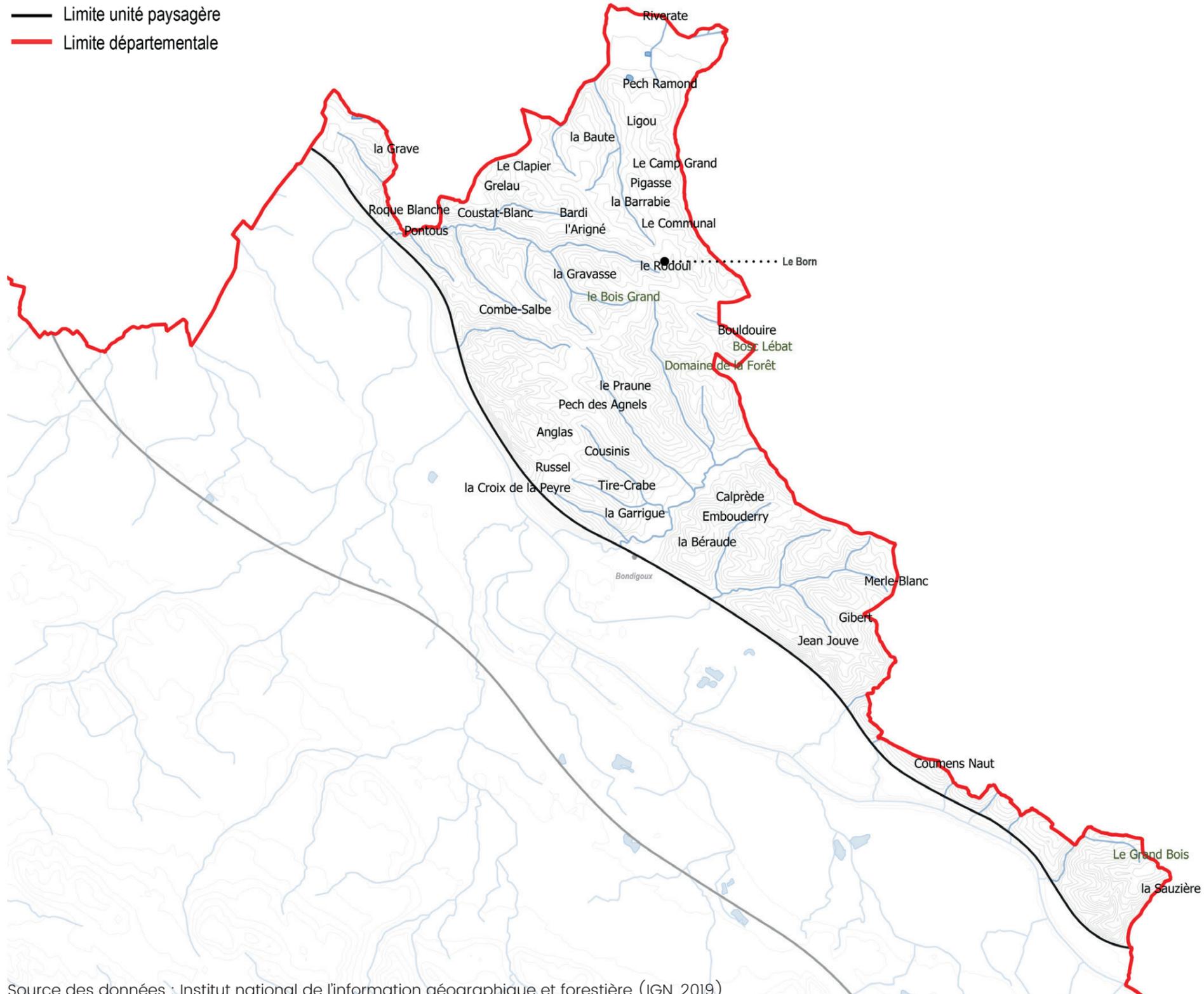
CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

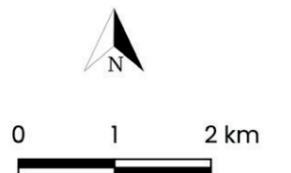
La toponymie, c'est à dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère des Coteaux de Montclar sont explicités ci-dessous.

Bosc = Bois
 Camp = Champs
 Clapier = Amas de pierre
 Communal = Pâturage en commun
 Lebat = Bois de haute futaie
 Merle = Terre glaise, sol marneux
 Pech = Petite montagne, hauteur, cime peu élevée
 Peyre = Rocher, pierre
 Roque = Rocher ; par extension château fort



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)





LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _ Les Coteaux de Montclar

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Dans le cas des Coteaux de Montclar, cela illustre avant tout la stabilité de ce territoire, qui a finalement connu assez peu d'évolutions majeures.

L'habitat, historiquement très dispersé, y était certes moins développé qu'aujourd'hui mais les évolutions urbaines et démographiques sont restées très modérées. La carte d'état-major donne bien l'image du territoire essentiellement agricole, composé de vallons cultivés et entrecoupés de boisements, que l'on connaît actuellement.

Les atouts des Coteaux de Montclar :

- ◊ Un cadre paysager préservé, des paysages ruraux pittoresques.
- ◊ Une douceur de vivre, à l'écart des phénomènes d'urbanisation.
- ◊ La proximité de la Vallée du Tarn.

Des fragilités aussi :

- ◊ Exposition aux risques¹ : risque de sécheresse, potentialité faible à moyenne de glissements de terrain ou d'éboulements.

¹ Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN

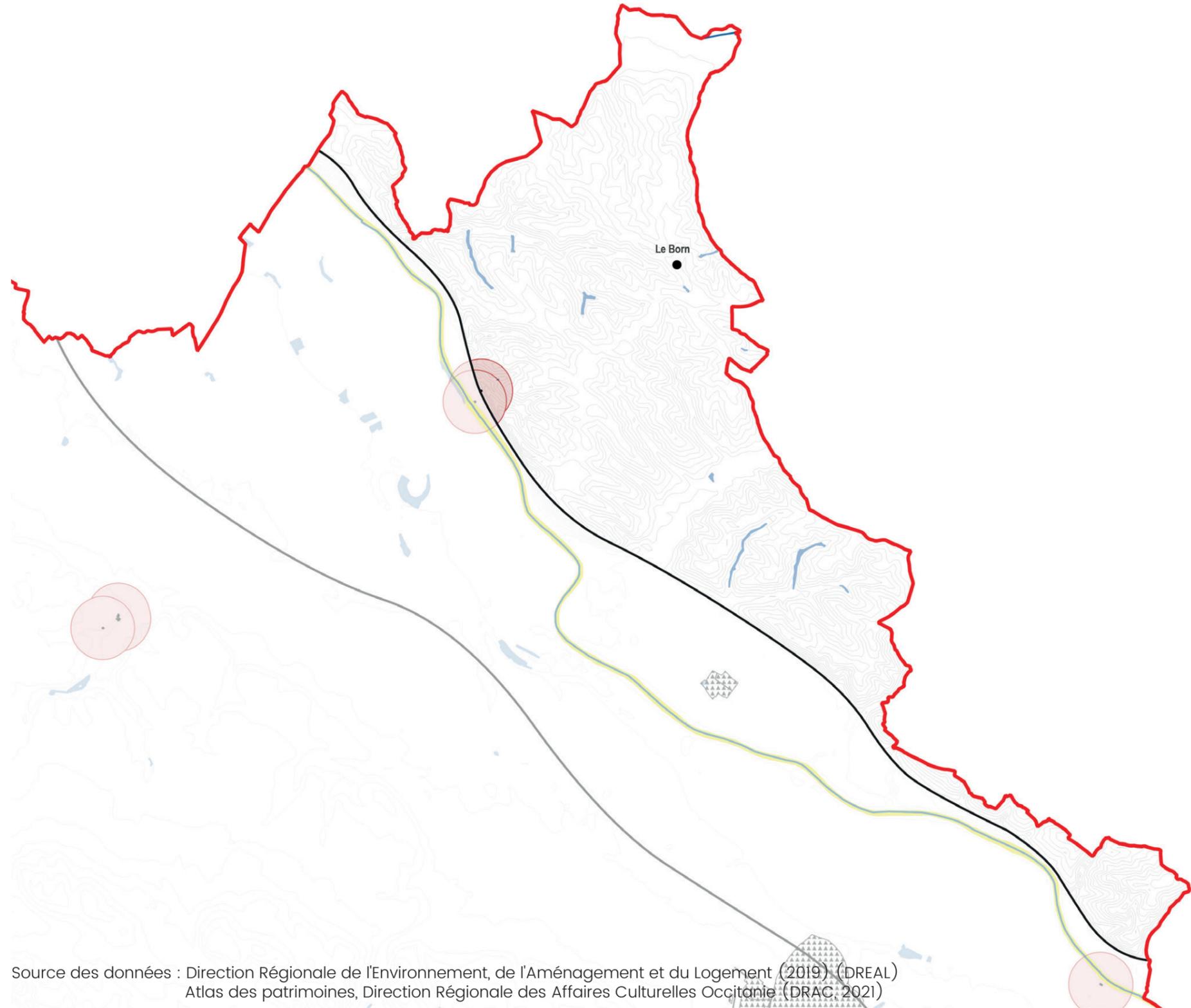


LES FACTEURS D'ÉVOLUTION _Les Coteaux de Montclar

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Aucun périmètre de protection n'est répertorié sur le territoire des Coteaux de Montclar.

En regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.



-  Zone humide
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL)
Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)





LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Coteaux de Montclar

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

Territoire avant tout rural, porté par l'activité agricole dynamique qui façonne ses paysages, les Coteaux de Montclar ont évolué du fait de la mutation du modèle agricole. C'est en effet la source des évolutions les plus visibles, mises en évidence par la cohabitation sur la même unité paysagère de deux modèles d'exploitation, traditionnel et contemporain.

Certains secteurs ont ainsi peu évolué, la trame bocagère se maintenant au fil des années, se densifiant même parfois, tissant une mosaïque de parcelles adaptées au relief collinaire. Les bâtiments d'exploitation anciens, construits en brique et à l'architecture traditionnelle sont plutôt bien entretenus et contribuent à cette image d'un territoire authentique.

Ils se juxtaposent aux zones remembrées, où l'arrachage des haies pour faciliter la mécanisation et augmenter le rendement des terres, a dessiné de vastes étendues cultivées. Les bâtiments d'exploitation contemporains, le plus souvent faits de bardage métallique, apparaissent alors plus facilement dans les perceptions visuelles.

L'arrachage des haies est désormais une pratique révolue et on assiste à la dynamique inverse, avec des opérations de replantation, mais globalement le maillage bocager a régressé depuis 1950. De plus, l'enfrichement de certaines parcelles, principalement en fond de vallée continue de gommer le maillage bocager existant. Le vieillissement de la population active agricole (seuls 10 à 20% des exploitants ont moins de 40 ans¹) risque d'alimenter ce phénomène.

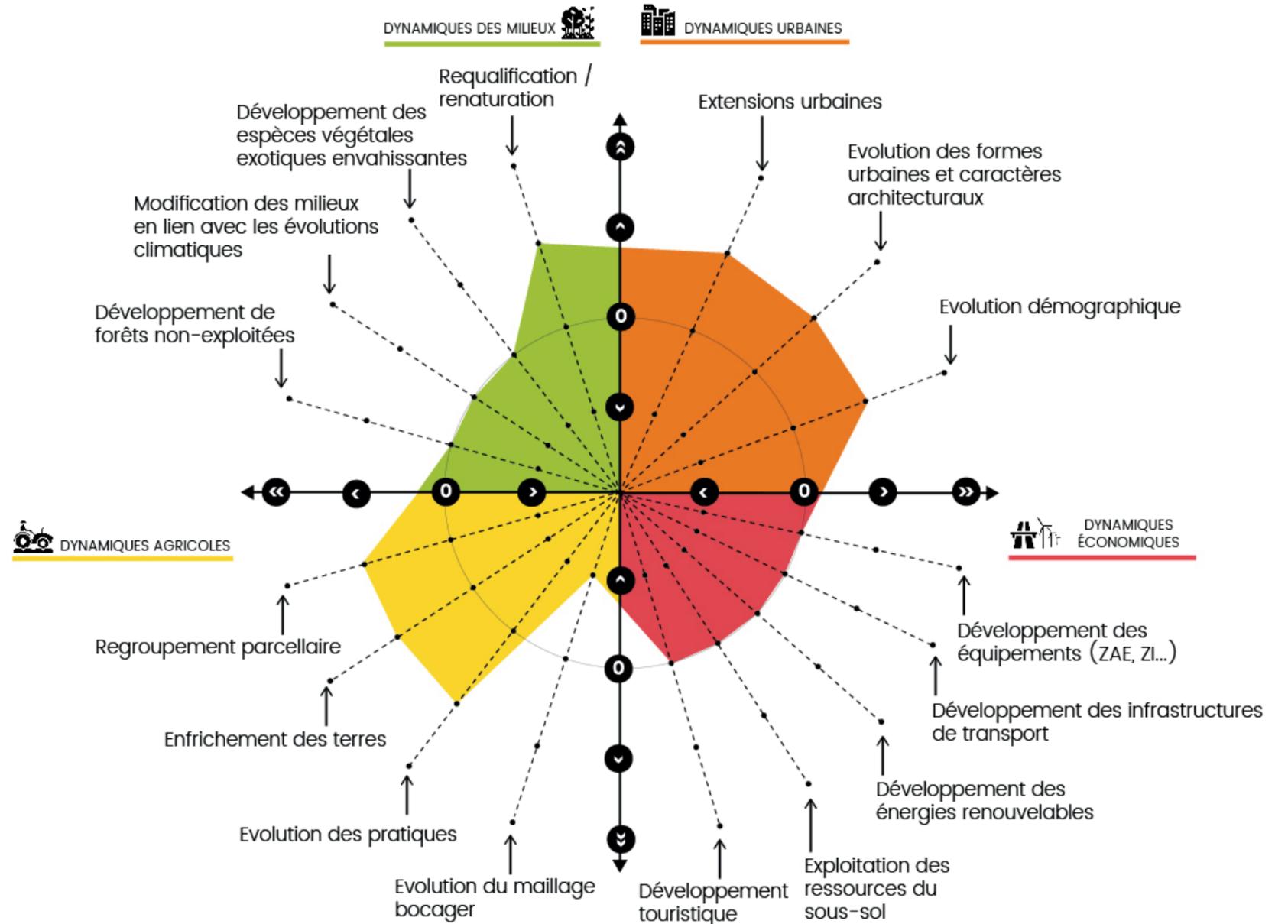
Enfin, à proximité de Villemur-sur-Tarn, identifié par le SCot comme un pôle économique structurant, les Coteaux de Montclar commencent à faire l'objet d'extensions urbaines, pour l'heure réduites en nombre et en surface, mais qu'il convient de maîtriser.

Ainsi, les évolutions des paysages des Coteaux de Montclar se traduisent principalement par :

- ◊ L'enfrichement des fonds de vallons
- ◊ La disparition partielle du petit parcellaire et du maillage bocager resserré
- ◊ L'apparition à la marge de formes urbaines standardisées.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

¹ Source DDT 31, BD AGRESTE Recensement agricole 2010



CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE

- Le maillage bocager a régressé.
 - Le maillage bocager est resté stable.
 - Le maillage bocager a progressé.
 - Le maillage bocager a beaucoup progressé.
- Evolution du maillage bocager
- Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Coteaux de Montclar

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

Si les Coteaux de Montclar ont vu leur population s'accroître depuis 1950, ils restent cependant préservés des dynamiques d'urbanisation massive. Compte-tenu de la superficie réduite de l'unité paysagère, cette augmentation démographique n'induit en effet qu'un faible nombre de nouvelles constructions. Toutefois, il convient de s'assurer de la maîtrise des extensions urbaines et du respect de la logique urbaine historique, car des ensembles construits récents semblent se développer dans certains secteurs.

_Extensions urbaines

- ◊ Construction sur des secteurs très localisés d'ensembles de pavillons récents, sur les coteaux en surplomb du Tarn ou en fond de vallée du Souet. Ces nouvelles formes urbaines se placent ainsi en contradiction de la trame bâtie historique (bâti dispersé en sommet de collines ou à mi-pente).
- ◊ Construction modérée de maisons individuelles à partir des axes viaires existants.

_Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ Rénovations/modernisations respectueuses des caractères architecturaux traditionnels.
- ◊ A la marge : banalisation des formes architecturales avec des constructions neuves étrangères aux caractères architecturaux traditionnels (enduits blancs, ouvertures anthracites, toitures plates...).

Dans ce territoire à dominante agricole, les dynamiques associées aux milieux naturels sont intimement liées aux pratiques agricoles et à leur évolution.

_Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat (très modérée)
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation).



De nombreuses constructions anciennes rénovées et habitées



Extensions urbaines dans la vallée du Souet entre 1957 et 2019



Multiplication de constructions neuves en fond de vallée, en contradiction avec la trame urbaine historique



Des constructions récentes aux codes architecturaux éloignés des repères traditionnels



Les parcelles amputées de leur trame bocagères cohabitent avec de multiples autres où les haies sont encore présentes ou replantées.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _ Les Coteaux de Montclar

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

LES COTEAUX DE MONTCLAR



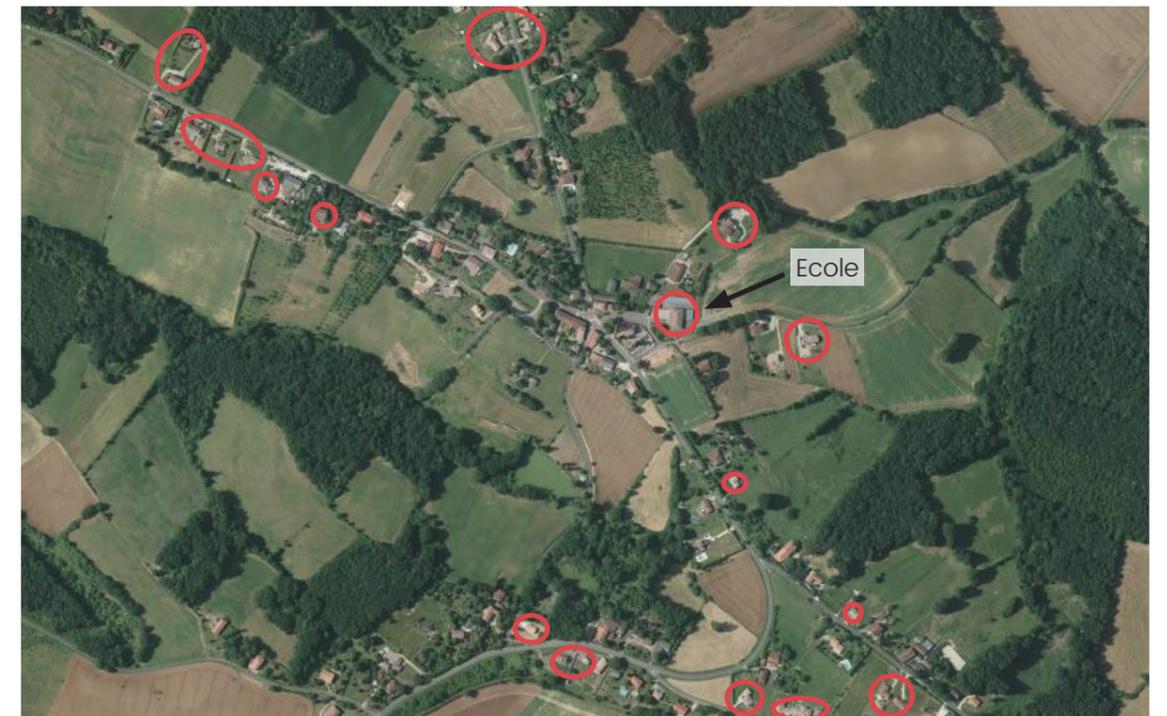
Le Born en 1957 (Source IGN).



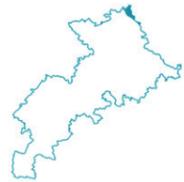
Le Born en 1979 (Source IGN). Peu d'évolution, apparition de quelques maisons le long des axes viaires.



Le Born en 2002 (Source IGN). Poursuite de cette dynamique, avec la construction de quelques maisons à partir des axes existants.



Le Born en 2019 (Source IGN). Accélération (raisonnée) de la dynamique urbaine, avec la création d'une école en centre-bourg.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _Les Coteaux de Montclar

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

La mutation du modèle agricole au sortir de la seconde guerre mondiale a engendré un certain nombre d'évolutions, les plus visibles du fait de la vocation essentiellement agricole de l'unité paysagère. Toutefois, deux formes d'agriculture cohabitent encore sur ce territoire : l'une traditionnelle avec la conservation de petites parcelles et du bocage, des bâtiments anciens en bon état ; l'autre plus contemporaine avec des parcelles plus grandes, des constructions récentes à l'aspect technique...

_Regroupement parcellaire

- ◊ Augmentation de la taille des parcelles pour améliorer le rendement et la productivité : grandes parcelles sans lien avec la topographie cohabitent avec une mosaïque de petits terrains clos de haies.

_Evolution des pratiques

- ◊ Irrigation des cultures, notamment du maïs : rampes d'irrigation et canons d'arrosage, conséquence à la fois visuelle et sonore ; retenues collinaires.
- ◊ Construction de bâtiments d'exploitation contemporains (bâtiments d'élevage en tôle, hangars) parfois prégnants dans les vues rapprochées.

_Enfrichement des terres

- ◊ L'enfrichement de parcelles sur les coteaux témoigne de l'abandon de certaines terres agricoles. Cela aboutit à la fermeture des milieux et à l'absorption du maillage bocager par les ensembles boisés.

_Evolution du maillage bocager

- ◊ Réduction assez drastique du linéaire de haies sur les secteurs remembrés.
- ◊ Tendance à la replantation de haies.
- ◊ Enfrichement de certaines parcelles, notamment dans les fonds de vallons, absorbant le maillage bocager.

L'activité première des Coteaux de Montclar étant l'agriculture, les dynamiques économiques autres que celles précitées sont peu significatives. Celles qui pourraient à l'avenir avoir une incidence sur les paysages seraient liées aux énergies renouvelables, puisque ce territoire est identifié comme étant une zone théoriquement favorable à l'éolien notamment. Un projet de développement éolien serait en effet en cours d'étude.



Disparition de linéaires de haies par enfrichement de terres agricoles (entre 1957 et 2019)



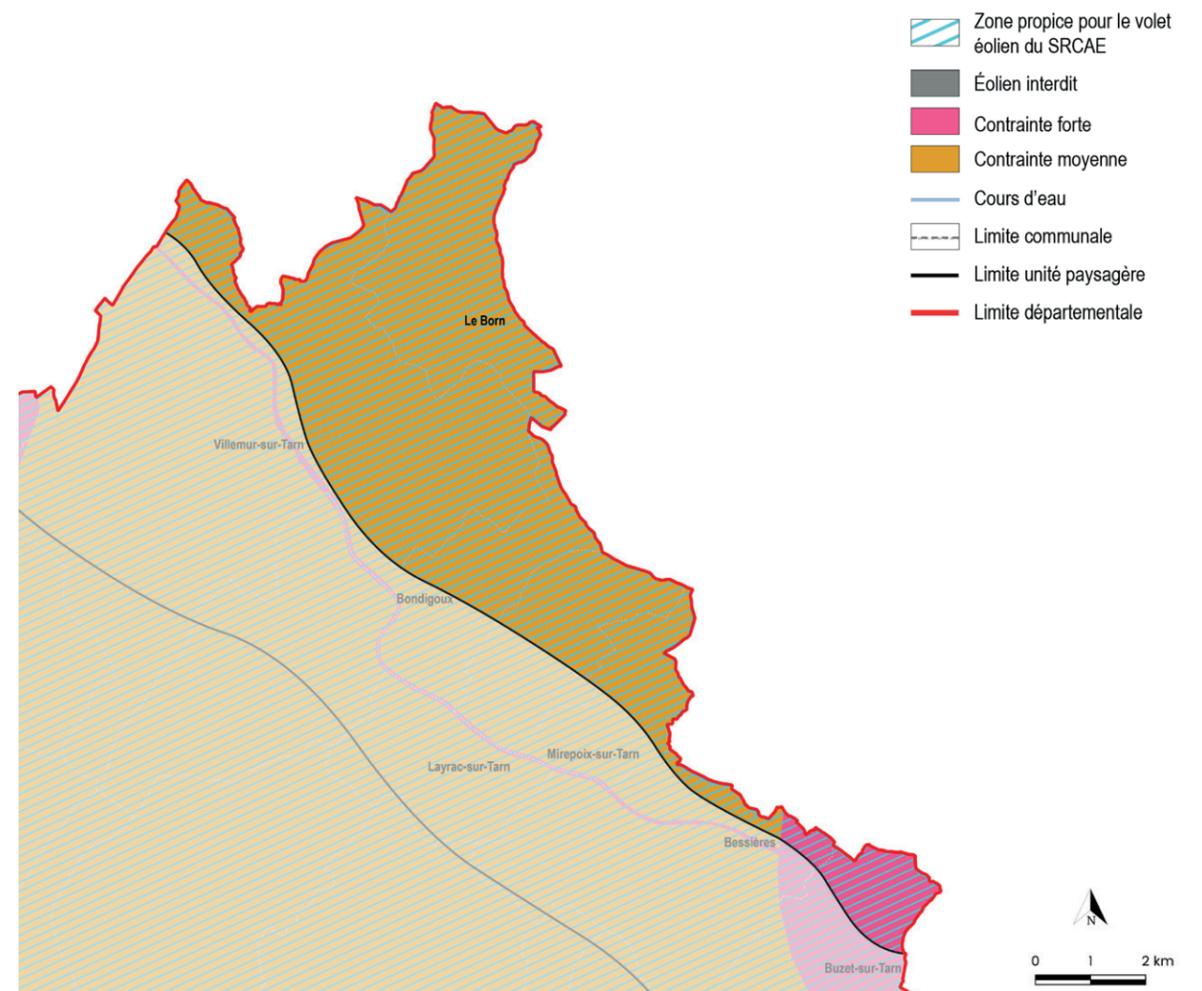
Des arbres isolés encore présents, mais peu de haies au sein des parcelles remembrées



Une tendance actuelle à la replantation



Des bâtiments agricoles récents plus perceptibles que leur version traditionnelle.



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES _Les Coteaux de Montclar

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



Terres agricoles au niveau du lieu dit "les Filhols" en 1957 (source IGN)



Terres agricoles au niveau du lieu dit "les Filhols" en 1979 (source IGN). Regroupement parcellaire et suppression de haies.



Terres agricoles au niveau du lieu dit "les Filhols" en 2002 (source IGN) Arrêt (ou presque) de l'arrachage des haies mais disparition de certaines d'entre elles du fait de l'absorption par les enrichissements. Poursuite du regroupement parcellaire.



Terres agricoles au niveau du lieu dit "les Filhols" en 2019 (source IGN). Opération de replantation de haies, densification des haies existantes.



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ Les Coteaux de Montclar

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◊ Promouvoir une agriculture diversifiée et à taille humaine.
- ◊ Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- ◊ Intégration du bâti agricole.
- ◊ Favoriser les cultures adaptées au réchauffement climatique.
- ◊ Préserver les terres agricoles.
- ◊ Replanter des haies



- ◊ Maintien des corridors écologiques, des boisements, des prairies.
- ◊ Renaturer les cours d'eau.
- ◊ Préserver les sols.



- ◊ Enterrer les lignes électriques.
- ◊ Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.



- ◊ Préserver l'architecture, l'identité et la forme des villages.
- ◊ Entretien et restaurer le bâti traditionnel, comme le patrimoine culturel et architectural marquant.
- ◊ Grands lotissements à éviter.



- ◊ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- ◊ Limiter l'artificialisation des sols.



Préserver la forme des villages



Préserver les terres agricoles



Encadrer l'aspect des nouvelles constructions pour qu'elles soient en harmonie avec l'identité des lieux



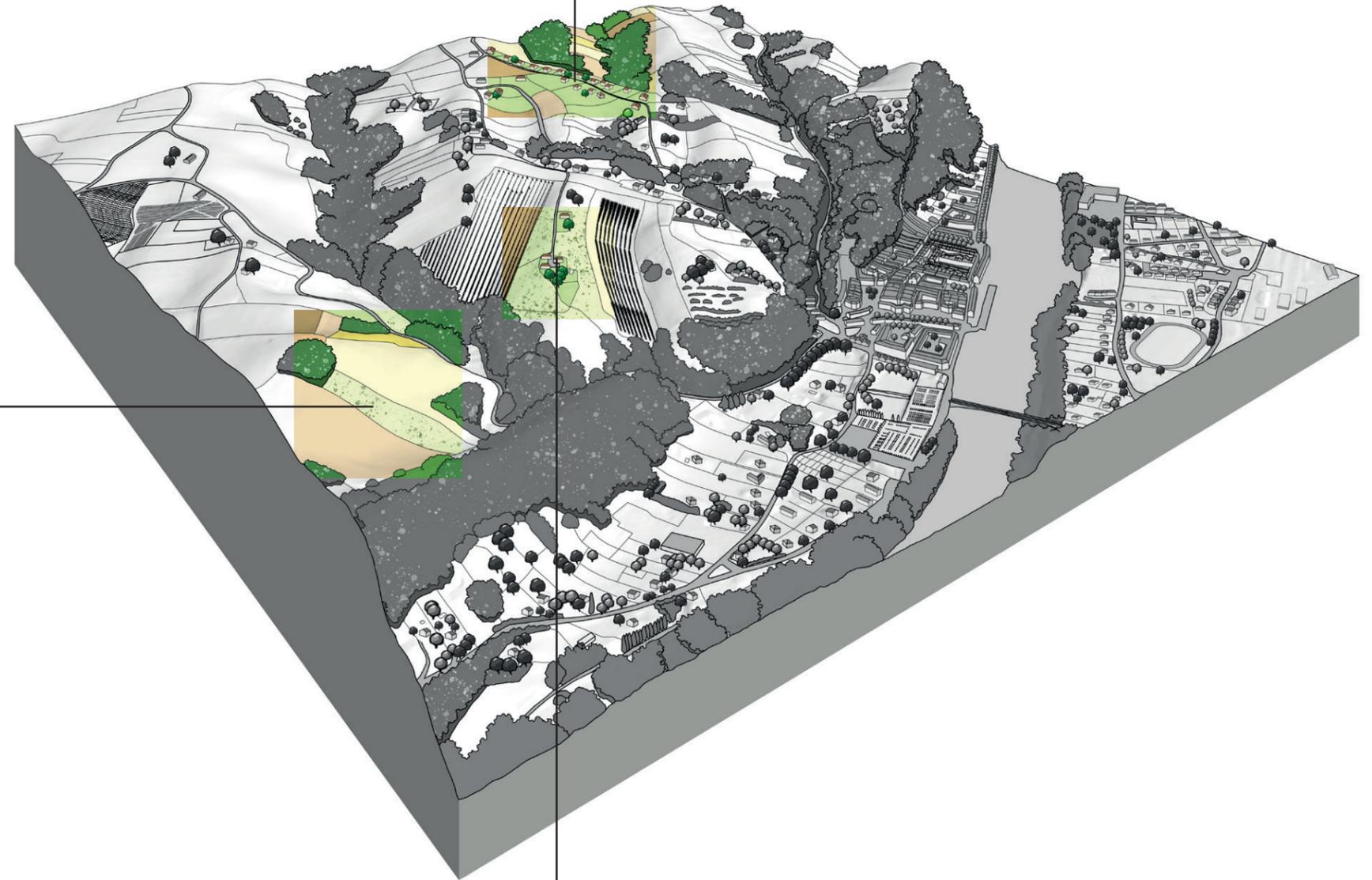
LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION _ Les Coteaux de Montclar

SPATIALISATION



Les villages et centres historiques :

- ◊ Réhabilitation et occupation du bâti ancien.
- ◊ Traitement qualitatif et repérage des entrées de villes.



L'agriculture :

- ◊ Pérennité de l'usage agricole des sols.
- ◊ Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions (maraichage, élevage, arboriculture, cultures...), contribuant à la diversité des paysages.
- ◊ Encouragement des initiatives visant à la restauration d'un maillage serré de haies.



Les extensions urbaines :



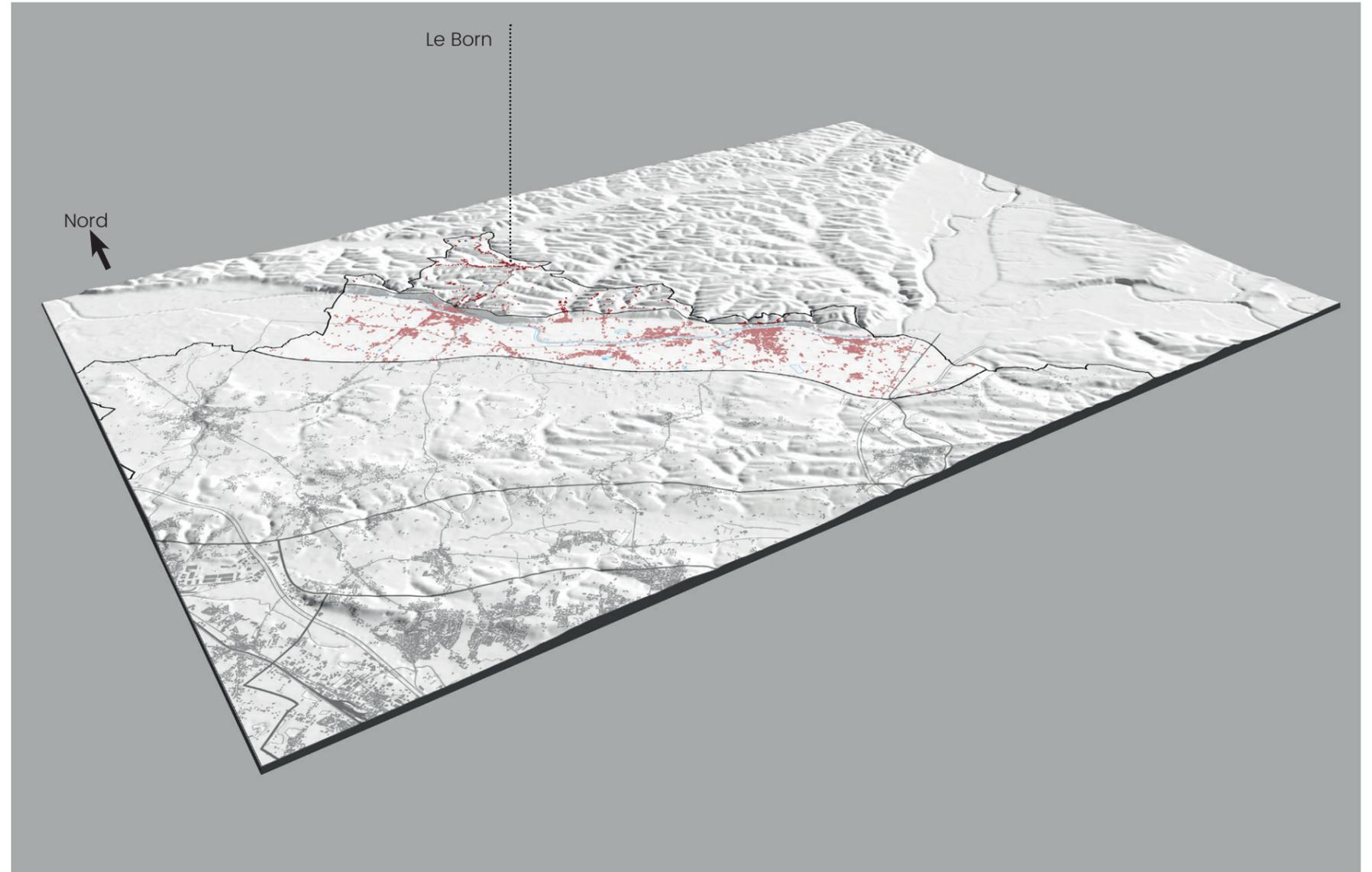
- ◊ Amélioration de la qualité et de l'insertion des nouvelles constructions par la définition de principes architecturaux et paysagers.
- ◊ Limitation de l'extension des hameaux, à l'exception du comblement de dents creuses.



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

_1 commune
Le Born

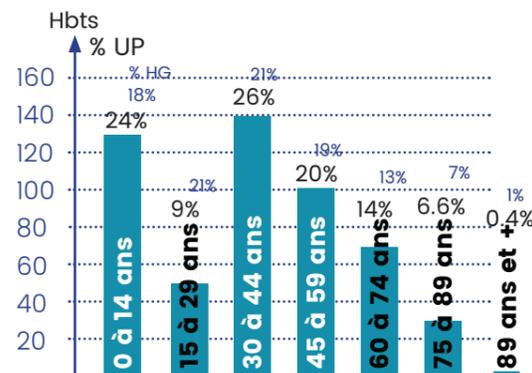


Partiellement : Bessières - Bondigoux - Buzet-sur-Tarn - Layrac-sur-Tarn - Mirepoix-sur-Tarn et Villemur-sur-Tarn

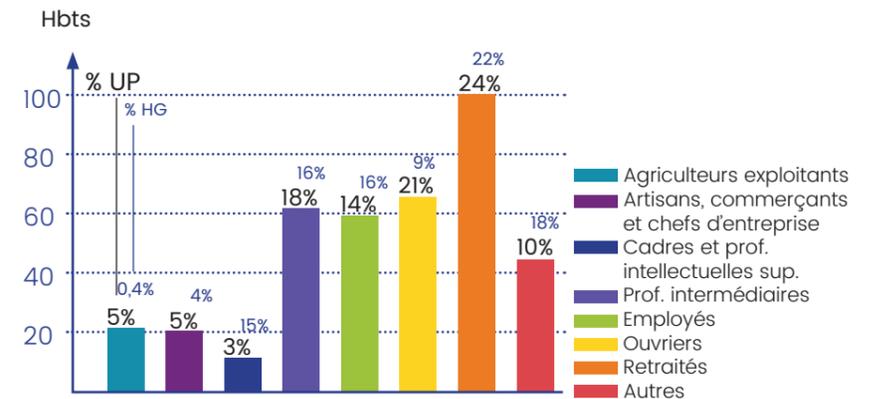
_1 Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) concerné

Communauté de communes Val'Aïgo

Indicateurs démographiques



Pyramide des âges

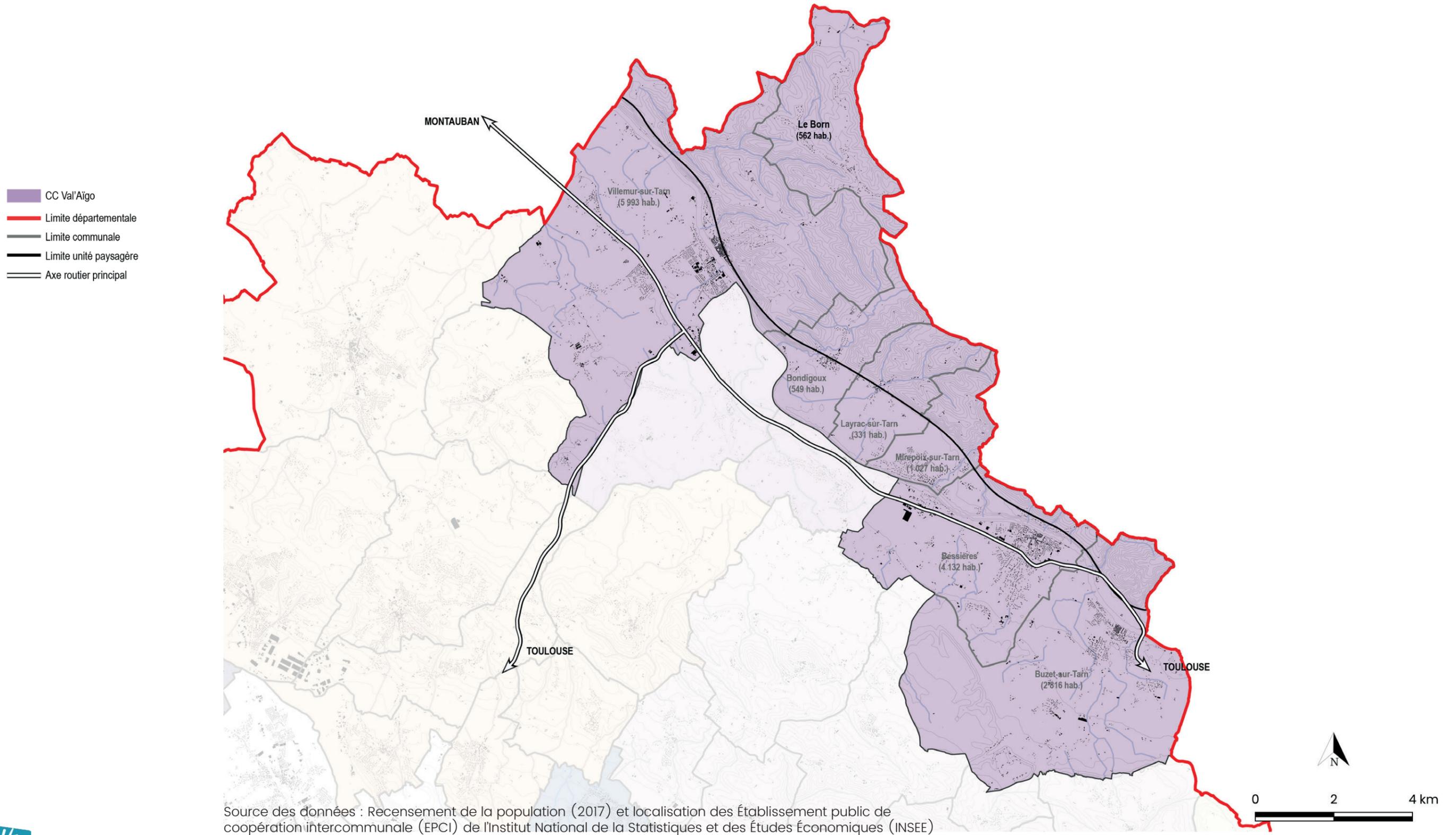


Répartition de la population par CSP



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



- CC Val'Aigo
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal

